

Rapport de recherche
Pour le Département du pilotage de la recherche et des politiques scientifiques,
Direction générale des patrimoines
Ministère de la Culture et de la Communication

L'urgence patrimoniale

Les raisons d'un engagement au Bouclier bleu

Anthropologie de l'engagement patrimonial.



Site des archives diplomatiques, après la catastrophe survenue
le 20 janvier 2010 en Haïti (Port-au-Prince).

Anne Both, ethnologue (IIAC UMR 8177 CNRS/EHESS équipe du Lahic)

NOVEMBRE 2014

Même quand on est en retard,
on est en avance.

Remerciements

Mes premiers remerciements se tournent bien sûr vers le duo du Bouclier bleu avec qui je suis partie en Haïti dans d'excellentes conditions de sécurité et d'hébergement. Ni bénévole de l'association, ni archiviste haïtienne j'avais un statut comme toujours inclassable qu'ils ont respecté avec beaucoup de patience et d'humour. En effet, Christophe et Hélène ont embarqué pour Port-au-Prince avec quasiment une inconnue, qui ne leur serait d'aucune utilité sur place, alors que leur temps était très compté. En outre, contrairement à moi, ils connaissaient la dangerosité politique comme sanitaire du contexte et savaient que je serais tout le temps avec eux. La confiance qu'ils m'ont accordée en était d'autant plus grande. Je tiens aussi à remercier l'équipe suisse que j'ai rencontrée sur place ainsi que les Haïtiens du service des Archives diplomatiques, à commencer par son directeur qui s'est montré particulièrement généreux et sympathique.

Cette enquête n'aurait pas eu lieu sans le réel intérêt que m'ont manifesté les autres membres du Bouclier bleu lors des assemblées générales, des journées d'études, qui ont fait preuve d'une grande disponibilité à mon égard que ce soit pour les rencontrer sur place dans leur service ou par téléphone voire par texto pour avoir des précisions lors de la rédaction du présent rapport. Ils m'ont ouvert naturellement leur carnet d'adresses, comme si les futurs entretiens que j'allais réaliser étaient la continuité de nos discussions.

Ce rapport a été relu et corrigé par Françoise Etesse, avec vigilance et diligence, contrecarrant les effets indésirables d'une rédaction précipitée. Je lui en suis d'autant plus reconnaissante.

Je tiens aussi bien sûr à remercier Christian Hottin, adjoint au département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique, qui m'a soutenue dans cette recherche, qui gravite toujours autour des archives, sujet dont nous ne nous laissons pas.

Enfin, j'espère que bénévoles, restaurateurs, archivistes d'ici et de Port-au-Prince ne me tiendront pas rigueur des approximations, des possibles inexactitudes liées à la brièveté des investigations.

Sommaire

INTRODUCTION.....	4
PREMIERE PARTIE : URGENCE EN HAÏTI.....	10
Chapitre 1. Le contexte haïtien.....	11
Portrait d'Ayti.....	11
Le Goudougoudou.....	16
Le patrimoine en danger.....	19
Chapitre 2. Changement de programme.....	21
L'état des lieux.....	22
Bâtir l'Arche.....	29
Comparer l'incomparable	32
DEUXIEME PARTIE : PREVOIR L'IMPREVISSIBLE.....	39
Chapitre 1. L'inéluctable dégradation	40
La conservation préventive.....	40
Un patrimoine menacé.....	44
Chapitre 2. La préscience de la catastrophe.....	46
La conviction.....	46
Prendre de court le sinistre.....	49
TROISIEME PARTIE : UNE CERTAINE IDEE DE LA CULTURE.....	53
Chapitre 1. L'évidence patrimoniale	53
Pas de futur sans culture.....	54
Un devoir.....	57
Chapitre 2. La consciences matérielle	60
La question de la valeur	60
Une générosité professionnelle	63
EPILOGUE	67
BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES	70

Introduction

« Il faut toujours partir avec une ethnologue. »

PRESIDENT DU COMITE FRANÇAIS DU BOUCLIER BLEU,
Pétion-Ville (Haïti), le 15 avril 2012.

Lorsque je menai ma première enquête dans un service d'archives municipales, je rencontrai une restauratrice indépendante dans son atelier, qui me dit : « *Mais c'est sur la restauration, qu'il faut que tu enquêtes !* ». Ce que je fis (Both 2012). Puis je retournai la voir et elle me parla du Bouclier bleu... Évidemment, je connaissais l'existence de cette ONG patrimoniale puisque j'avais déjà rencontré des bénévoles lors de terrains ethnologiques précédents, mais son témoignage acheva de me convaincre de l'intérêt d'interroger cet autre engagement patrimonial qui s'étend au-delà de la pratique professionnelle. L'association en France ne compte pas plus de 200 personnes et le niveau d'interconnaissance est très élevé, à tel point que lors d'une journée d'études, une restauratrice, après m'avoir demandé mon nom, a sorti de sa besace sa lecture du moment : mon rapport sur les pratiques de restauration des archives.

C'est ainsi que, à la faveur d'une subvention du ministère de la Culture et de la Communication, dans le cadre d'un appel à projets, j'ai commencé cette enquête l'été 2012. Elle découle directement des précédentes puisque ce sont les enquêtés eux-mêmes qui ont évoqué le sujet, repose sur leurs pratiques hors les murs dans le cadre de leur engagement au sein du Comité français du Bouclier bleu¹ – association loi 1901 qui a pour missions de sensibiliser tous les publics à la fragilité du patrimoine culturel (monuments historiques, bibliothèques, archives, musées, audiovisuel) – , mais aussi d'informer, de prévenir et d'intervenir en cas d'urgence. Située sur une ligne flottante entre le travail et le hors travail, leur implication catalyse une pluralité de paramètres. Les bénévoles – fonctionnaires, salariés du privé ou indépendants – peuvent être des collègues, du même service, du même ministère, des anciens camarades de promotion ou des concurrents. Ils ont néanmoins tous un sens du patrimoine tel qu'il se traduit par un engagement commun.

¹ Le nom de Bouclier Bleu renvoie à l'emblème créé par la Convention de la Haye en 1954 pour marquer les bâtiments à protéger en cas de conflit.

L'engagement patrimonial

La notion d'engagement patrimonial dans le milieu associatif a déjà été largement abordée par la littérature scientifique. Une vaste enquête réalisée par Guy Saez et Hervé Glevarec (2002) a permis de brosser un portrait de ces associations, qui sont nombreuses², jeunes, petites, autonomes, proches des communes et mobilisées par la mémoire – davantage que par l'Histoire –, et par une forte inscription territoriale. Ce sentiment de territorialité, de mémoire, d'appartenance et de valorisation se retrouve également dans les associations engagées pour la patrimonialisation de friches urbaines ou industrielles³ (Guinand 2009), où il s'agit d'opérer une inversion des valeurs, autrement dit de rendre emblématique⁴, voire de doter d'un capital économique et symbolique, ce qui était stigmatisé⁵. Outre cet engagement associatif dans la fabrication du patrimoine, il existe une mobilisation des citoyens à la suite d'un traumatisme, d'une catastrophe, aboutissant à la propagation massive d'une émotion patrimoniale. Il s'agit, par exemple, des réactions de la population après l'incendie du château de Lunéville en janvier 2003 (Barbe, Tornatore 2006), de la destruction par une bombe du Pavillon d'art de Milan et de sa reconstruction (Piscaglia 2006) ou encore du parrainage international de plus de 3 000 arbres pour repeupler les jardins du Trianon après la tempête de 1999 (Dassié 2002). On observe aussi dans ces trois cas de figure un phénomène d'appropriation où le patrimoine meurtri est érigé en symbole.

Finalement, dans tous les exemples cités, l'engagement patrimonial serait subordonné à plusieurs paramètres non exclusifs : une promotion identitaire (avec ou non inversion de valeurs), la valorisation d'une mémoire, la matérialisation du « *sentiment de passé* » de Riegel (1903), une appropriation, une réparation des préjudices et des discriminations (Bazin 2001), et une émotion collective. Or, les interventions des bénévoles du Bouclier bleu – et cela doit probablement être le cas pour les associations similaires⁶ – échappent en grande partie à ces catégories. Professionnels de la conservation, ils exercent une action sur du patrimoine matériel⁷, qui ne relève pas de leur territoire, de leur village, de leur culture. La relation qu'ils ont au patrimoine pour lequel ils s'engagent n'a *a priori* rien à voir avec leur identité culturelle. Le retour symbolique auprès des

² Si les associations à vocation patrimoniale prolifèrent depuis au moins quatre décennies, la « fameuse machinerie patrimoniale » décrite par Jeudy (2001), Daniel Fabre rappelle que, depuis le XIX^e siècle, chaque ville a son « réseau local de producteur d'histoire pour faire parler ce patrimoine » (2001 : 33).

³ Voir notamment l'approche critique de Laurent Bazin sur la notion de patrimoine industriel et sur l'aboutissement d'une équivalence entre patrimoine et mémoire (2003).

⁴ Veschambre (2007) montre les enjeux de la fabrication du patrimoine qui permet de construire, de s'approprier et de bénéficier d'un nouveau capital économique et/ou symbolique, voire symbolique et culturel.

⁵ Voir notamment l'histoire du crassier de Longwy, devenu symbole de l'objet perdu (Tornatore 2006).

⁶ Ces associations toutes à la fois partenaires et concurrentes sont entre autre Patrimoine sans frontières, Archivistes sans frontières...

⁷ J'entends, ici, le patrimoine matériel par opposition au patrimoine immatériel dans le sens de la Convention sur la sauvegarde du patrimoine immatériel de l'Unesco, adoptée en 2003, ratifiée dès 2006.

populations concernées, qu'elles soient sur le territoire français ou à l'étranger, semble extrêmement faible excepté pendant le temps de la mission. Leur démarche, affranchie d'une inscription territoriale militante, les éloigne en tout point des bénévoles aux revendications identitaires ou politiques. Difficile aussi de les rapprocher des volontaires d'ONG, animés par l'altruisme, le besoin d'aventure, le rêve, l'envie de changer sa vie, de réorienter sa carrière, ou encore le sens du défi (Udson, Inkson 2006). Quant à l'éternelle tension entre les militants et les professionnels qu'on rencontre dans l'humanitaire (Siméant 2001 : 31), elle ne se pose pas en ces termes, dans le contexte du Bouclier bleu.

Le Bouclier bleu

Se définissant comme l'équivalent de la Croix-Rouge pour le patrimoine culturel, le Comité français du Bouclier bleu, créé en 2001, s'insère dans un vaste réseau international de partenaires : l'Unesco, le Comité international de la Croix-Rouge (ICRC) et le Centre international d'études sur la conservation et la restauration des biens culturels (Iccrom). Le Comité français intervient autant sur le territoire hexagonal que dans le reste du monde (mission à Cologne en 2009, projet de mission en Haïti). Ses missions s'inscrivent dans un large spectre à la fois géographique et thématique (monuments et sites, bibliothèques, audiovisuel, archives, musées...), ce qui, dans le domaine patrimonial, est assez rare. En effet, qu'il s'agisse d'autres associations (Archivistes sans Frontières, Bibliothécaires sans Frontières...) ou d'institutions, elles ont soit des domaines d'intervention restreints (les archives, les bibliothèques...), soit une dimension territoriale circonscrite (nationale, municipale, départementale...). S'il est difficile – inutile et surtout fallacieux – d'établir un profil type du membre du Bouclier bleu, certaines informations, recueillies en 2011 dans le cadre d'une démarche de capitalisation d'expérience, sont intéressantes : non parce qu'elles révèlent des choses insoupçonnables, mais parce qu'elles collent à la réalité du monde de la conservation préventive. En effet, il s'agit dans la grande majorité de femmes, dont la moitié résident en province, des caractéristiques communes aux métiers de la conservation dans les institutions culturelles de l'Hexagone.

Les raisons d'un engagement

Ces professionnels du patrimoine s'engagent déjà au quotidien pour participer à sa conservation. Quelle est la force qui les pousse à partir, sur leur temps de vacances, transporter des boîtes de documents, qu'ils ne voient même pas ? Pourquoi certains ferment-ils leur atelier et financent-ils avec leurs propres deniers des déplacements pour aller là à une journée d'étude, ici à une opération de sauvetage patrimonial qui ne les concernent pas directement ? Des cinq enquêtes

de terrain réalisées au sein de services d'archives publiques (2009-2011) se dégagent quelques grandes constantes. Les professionnels rencontrés ont tous un rapport au patrimoine façonné par le contexte de leur institution : la nature de ses fonds, son inscription territoriale (ville, département, pays, monde). Dans tous les cas, la relation aux objets patrimoniaux est marquée par une appropriation matérielle (« *mon fonds* », « *tout ce qu'on a* ») ou historique (« *j'ai eu l'Édit de Nantes en main* »), tantôt partagées (« *une fois que c'est sauvegardé, c'est sauvegardé pour tout le monde* »), tantôt exclusive (« *c'est presque de la dépossession [ouverture aux lecteurs]...* »). On observe, en outre, aussi bien chez les restaurateurs que chez les archivistes, une transmission des objets et des pratiques, une filiation professionnelle, une continuité avec les anciens collègues – les fameux prédécesseurs – et les successeurs aboutissant à la création d'un panthéon imaginaire. Le sens du patrimoine chez ces professionnels est donc simultanément subordonné à la relation qu'ils ont avec l'objet, l'institution et leurs homologues passés et futurs.

Or, dans le cadre du Bouclier bleu, ce mécanisme ne fonctionne plus : l'homogénéité professionnelle, statutaire – car les bénévoles ne sont pas tous fonctionnaires – et institutionnelle n'existe plus. L'appropriation, tout à la fois cause et conséquence de l'adhésion patrimoniale, a disparu, tout comme la filiation professionnelle. Sur quoi repose donc cet engagement ? Diffère-t-il de celui qu'ils avaient avant ? Quel sens ces bénévoles confèrent-ils au patrimoine ? Quelles sont les valeurs qui participent de cette démarche ? Pour qui et au nom de quoi opèrent-ils ? Dans quelle mesure leur décision repose-t-elle sur une solidarité professionnelle avec des collègues inconnus, étrangers ? Assiste-t-on à la création d'une filiation – et de fait à une transmission – qui serait transversale ? Que signifie sauver le patrimoine ?

Pour tenter de comprendre ce sens exacerbé du patrimoine chez les membres du Bouclier bleu qui les pousse à s'engager, j'ai mené une enquête, soutenue par le Département du pilotage et de la recherche et des politiques scientifiques du ministère de la Culture et de la Communication. Elle s'inscrit dans le cadre du programme de recherches sur les « Métiers du patrimoine » portant sur les entreprises privées et les associations qui interviennent dans le champ du patrimoine culturel. Les premières envisagées consistaient à interroger la notion d'urgence patrimoniale dans le cadre de la mission en Haïti. Très vite, la question s'est déplacée parce qu'elle n'est pas liée exclusivement aux interventions de sauvegarde (« les réponses à l'urgence »), elle est omniprésente. En outre, l'enquête a révélé que les bénévoles doivent sans cesse négocier cette urgence avec une infinie patience. Autre piste finalement écartée, les modalités d'agencement – autrement dit de complémentarité ou/et de concurrence – des valeurs du Bouclier bleu et celles propres à chaque univers professionnel. Là encore, la question ne se pose pas du tout en ces termes puisque la valeur qui domine toutes les autres est celle de patrimoine.

Cette enquête se propose de mettre en évidence les mécanismes qui rendent possible l'engagement de professionnels du patrimoine au sein de cette association. Que font-ils au patrimoine et du patrimoine ? Il s'agira d'abord de comprendre le sens que prend le mot « urgence » dans le contexte d'une catastrophe non seulement culturelle mais surtout humanitaire. Ensuite sera abordée la transformation de ce patrimoine à travers la perspective omniprésente du risque et de la menace, transformation opérée par leur prescience de la catastrophe. Enfin, nous verrons que l'évidence patrimoniale pas plus que la conscience matérielle ne sont à l'origine de l'engagement des bénévoles, pour qui il s'agit avant tout de prendre le temps de court.

L'enquête

Initialement, l'enquête devait se focaliser sur une mission prévue en Haïti depuis le recrutement des bénévoles qui allaient la conduire jusqu'à leur retour, en passant par la mission en tant que telle. Le projet ayant subi quelques remaniements, l'immersion ethnographique s'en est trouvée réduite. Elle s'est déroulée en Haïti du 11 au 16 avril 2012, aux Archives diplomatiques à Port-au-Prince. Je suis partie avec le président du Bouclier bleu et une bénévole, Hélène, pour une mission préparatoire du projet Arche. Les conditions d'insécurité en Haïti⁸ étaient telles que j'étais en permanence avec eux, depuis notre arrivée à l'aéroport jusqu'au lieu d'hébergement et tout au long de la journée. La question de la participation, telle qu'elle s'entend classiquement, au sens expérimental en anthropologie (« faire comme... », « essayer... ») et telle que je l'ai pratiquée dans mes précédentes enquêtes (excepté en unité de cancérologie), s'est révélée quasiment impossible. La collecte de matériaux sur ce premier terrain a surtout consisté à observer, prendre des notes, des photos (324), des vidéos (15). Si j'ai pu aider quelquefois, me rendre utile, cela n'est nullement comparable avec ce qu'il est possible de faire sur d'autres terrains. N'étant pas compétente pour seconder les archivistes, je me contentais de prendre des notes. Pour pallier la brièveté de cette immersion, j'ai poursuivi la collecte de matériau en réalisant des entretiens avec des bénévoles sur leur lieu de travail, à Paris comme en province. J'ai également adhéré à l'association, assisté aux assemblées générales, aux journées d'études et consulte régulièrement sa page Facebook. Il va sans dire que ce travail aurait grandement gagné en précision, en nuances et en densité s'il avait été possible de rester plus longtemps en Haïti.

Je suis une fervente partisane de l'interprétation des discours, des représentations et des pratiques, comme un regard personnel que porte l'ethnologue à partir d'une expérience unique et

⁸ Etant donné qu'il y a très peu de vols, et aucun direct, à destination de Port-au-Prince et qu'il est impossible de se déplacer seul – taxis, tap-tap (pickup transformés en minibus) et marche à pied inconcevables –, je suis partie en même temps que l'équipe du Bouclier bleu (qui a pris mon billet) ce qui me permet de bénéficier d'un chauffeur (soit envoyé par le MAE, soit le directeur des archives lui-même). Lors de mon séjour en Haïti, un article du quotidien *Le Nouvelliste* s'alarmait de l'insécurité croissante (17 homicides par jour, essentiellement perpétrés dans les camps).

partagée avec un groupe de personnes. Sans être une intégriste du postmodernisme, je défends l'idée que ce qu'écrit un ethnologue l'engage et n'engage que lui, mais encore faut-il avoir suffisamment de matériau pour faire une description dense (Geertz 1998 : 73-105) et éviter ainsi les erreurs d'interprétation.

Par ailleurs, autre conséquence de la faiblesse de ce corpus : l'anonymisation des propos des bénévoles relève davantage de la formalité que de l'efficacité. En revanche, concernant les archivistes haïtiens, une censure a été exercée, car dans ce pays francophone où ce rapport sera peut-être consulté, la liberté d'expression fait grandement défaut.

Première partie

URGENCE EN HAÏTI

« Il faut faire attention [...]. Tu peux aussi sans le vouloir heu... Tu peux participer à la destruction de la légitimité que les professionnels avaient sur place avant les incidents. Donc il faut y aller doucement. »

BIBLIOTHECAIRE, UNIVERSITE FRANÇAISE,
le 22 avril 2013.

Lors des premiers contacts, établis l'été 2011 avec l'équipe du Bouclier bleu, pour obtenir leur accord sur ce projet de recherche avant de répondre à l'appel à projets lancé par le ministère de la Culture et de la Communication, je présentai mes hypothèses de travail, la méthode ethnographique et mes questionnements sur l'engagement patrimonial, questionnements qui me poursuivaient depuis mon premier terrain en archives municipales, en 2009. Une première entrevue avec le président sur son lieu de travail en août fut suivie d'une seconde en septembre dans un café parisien, cette fois en présence de la personne en charge de l'animation des bénévoles. Les sujets abordés étaient d'ordre pratique : depuis l'impérative vaccination contre la typhoïde, la fièvre jaune, et autre rage à l'Institut Pasteur jusqu'au prix du billet d'avion en passant par l'organisation du projet. J'appris plus tard que quelques détails de ma vie passée et présente – avoir été scout⁹, vécu plus d'un an en milieu tropical et bivouaquer régulièrement dans les Pyrénées – glissés dans la discussion afin d'attester de ma capacité à m'intégrer, avaient fortement contribué à ne pas m'exclure d'emblée du voyage. Il s'agissait pour moi d'observer et de vivre *in situ* les interventions des bénévoles, plus que de réaliser un terrain exotique : si leur mission avait dû se dérouler en Pologne ou en Ardèche, je les aurais suivis de la même manière. Outre la dimension opérationnelle de l'intervention, la mission permet de partager sur une longue durée du temps avec les bénévoles. Il se trouve qu'au moment où je menais des recherches sur le

⁹ Il semble d'ailleurs que nombre de bénévoles ait eu une expérience dans le l'humanitaire ou le scoutisme, dont la devise est, faut-il le rappeler, « toujours prêt ».

Bouclier bleu, ils avaient un projet en Haïti, pays tristement associé à une image d'instabilité politique récurrente, de grande misère et, dorénavant, de calamité.

Si l'objet de cette recherche n'est évidemment pas une enquête ethnographique ni historique sur cette ancienne colonie française, il est tout simplement impossible de faire abstraction de son contexte, de son histoire et du rapport au temps qui se joue entre enquêteur et enquêtés, du partage aussi d'une co-temporalité, c'est-à-dire du même temps (Fabian 2006 : 71) car la distance géographique, voire technique, ne saurait être assimilée à une distance temporelle. Le spectre évolutionniste n'est jamais bien loin dans le cadre d'opérations de développement, de coopération ou humanitaires. Il s'agit bien souvent de contraindre une population à adopter moyennant finances du matériel, une logistique et des formations, un modèle, des critères, des pratiques, voire une idéologie¹⁰ proposés par des Occidentaux convaincus qu'ils relèvent de la science, de l'expérience, du progrès et de l'universalité, ce qui les dispenserait *de facto* de toute justification ou remise en question. Cette logique, qualifiée de raison humanitaire, est précisément ce qui va de soi et s'impose naturellement (Fassin 2010 : 315). Concrètement, sur le terrain haïtien, les bénévoles du Bouclier bleu oscilleront, comme on va le voir, entre doutes et expertise, scrupules et diplomatie, hésitations et certitudes.

Chapitre 1. Le contexte haïtien

Sept mois après notre dernière entrevue et à peine quinze jours avant le départ pour Port-au-Prince, je fus contactée par le président qui voulait savoir si j'étais toujours partante. Un délai de deux semaines pour s'organiser matériellement – poser des jours de congé, faire les vaccins (ou du moins une partie...), constituer une pharmacie tropicale – me parut extrêmement court, mais devait m'éclairer sur la réalité de la situation haïtienne. Le calendrier de cette mission préparatoire s'est révélé lié, non aux membres du Bouclier bleu, plongés dans l'incertitude quant à un éventuel départ, mais à la complexité qui caractérise ce que d'aucuns qualifient de République des ONG : l'attente de signatures officielles, des autorisations administratives et diplomatiques...

Portrait d'Ayti

L'immense espace de communication pour ONG internationales qu'est devenue Haïti aujourd'hui ne peut être dissocié de plus de cinq siècles de domination étrangère, en discontinu.

¹⁰ Voir par exemple l'enquête menée par Laëtitia Atlani-Duault sur la prévention et l'accueil des malades du sida en Asie centrale et en Transcaucasie en 1994, où elle met au jour la dimension extrêmement politique *in fine* du soutien à la création d'associations locales, considérée par l'ONG, qu'elle étudie, comme une véritable victoire de la démocratie avec le développement de la société civile (2009).

Quand Christophe Colomb « découvre », en 1492, l'île que les Espagnols baptiseront Hispaniola, elle est déjà peuplée d'Arawaks et de Caraïbes. Il y retourne l'année suivante et débarque avec une flotte considérable : 17 unités, nef et caravelles, un corps expéditionnaire de 1 500 hommes, des hommes d'église, de loi, d'armes et de métier (Yacou : 13-14). L'organisation de la colonie est alors confiée à Bartolomeo, son frère. S'ensuivent le massacre d'une grande partie de la population indigène et le début du travail forcé, notamment pour extraire l'or des mines. Cette domination hispanique de l'île prendra partiellement fin en 1657, puisque le tiers occidental va en être cédé au royaume de France avec la signature des traités de Ryswick par Louis XIV. La promulgation du Code noir en mars 1685 par le souverain français scelle pour deux siècles le sort des esclaves. La colonie, premier producteur mondial de canne à sucre¹¹ en 1720, devient rapidement la plus prospère de la France de l'Ancien Régime. En 1793, le soulèvement des esclaves à Saint-Domingue débouche sur une abolition temporaire de l'esclavage, puisqu'il sera rétabli sous Napoléon, le 20 mai 1802. Mais le 1^{er} janvier 1804, les Noirs insurgés menés par Toussaint Louverture chassent les maîtres : c'est la Révolution nègre¹², l'indépendance est proclamée, le pays reprend son nom d'Ayiti. L'indépendance sera perdue, puis conquise définitivement sur la France de Charles X, en 1825, en contrepartie d'une dette qui ne sera remboursée totalement qu'en 1972. Au XIX^e siècle, la République oligarchique freina, voire empêcha, la modernisation du pays – industrialisation, agriculture, promotion de l'agriculture et de la justice sociale –, rendant le pays ingouvernable (Castor 2012 : 36).

La suite de l'histoire de ce pays est marquée par une extrême instabilité politique, excepté pendant la période de l'occupation américaine (1915-1934). Le médecin François Duvalier marquera son passage au pouvoir (1957-1971) par son terrorisme d'État, son enrichissement personnel, son anticommunisme (proximité de Cuba oblige) qui lui vaudra la protection des États-Unis, son populisme pro-négritude (opposé aux élites mulâtres), ses tueries, sa corruption et la mise en place d'une milice, les Volontaires de la sécurité nationale, également appelés Tontons Macoutes. Son fils Jean-Claude, « Baby Doc », prend la relève en 1971 alors qu'il est mourant, et excelle dans la corruption, se spécialisant dans le trafic de drogue. Contraint de s'exiler sous la pression de la Maison-Blanche, il passera 25 ans en France, sans avoir le statut de réfugié politique, avant de revenir en Haïti en 2011. Son successeur, Jean-Bertrand Aristide, ancien prêtre catholique, n'occupera la présidence que pendant un an, malgré la terreur qu'il répand avec sa propre milice, les Chimères. Il sera forcé, lui aussi, de s'exiler à la suite d'un coup d'État fomenté par Raoul Cédras, mais pour lui ce sera aux États-Unis. Le nouveau maître d'Haïti ne sera pas

¹¹ Sur l'économie de l'esclavage colonial, voire le livre éponyme (2002) et notamment le chapitre de Pierre Dockès consacré au paradigme sucrier (179-207).

¹² Voir l'ouvrage dirigé par Yacou (2007) qui replace cette révolution dans le contexte conflictuel avec la partie orientale espagnole de l'île (qui deviendra la République dominicaine indépendante en 1821).

soutenu par George Bush, qui imposera des sanctions financières et commerciales, plongeant le pays dans une extrême violence, exercée par la milice militaire, et une grande misère incitant les plus pauvres à s'exiler¹³. Comme le souligne Jan Worlein dans son projet de thèse (2013), l'engagement international humanitaire est ancien en Haïti, ce qui en fait le pays avec la plus grande densité d'ONG *per capita* du monde.



Commerçants dans une rue du centre-ville de Port-au-Prince.

Entre 1994 et 2011, Jean-Bertrand Aristide et René Préval occupent en alternance la présidence, menant tour à tour une politique similaire, dictatoriale et désastreuse pour la population. En 1994, Jean-Bertrand Aristide revient dans son pays, appuyé par Bill Clinton, en contrepartie de la mise en place du plan « Rétablir la démocratie », qui consiste essentiellement à appliquer un programme néolibéral au profit des États-Unis, à démanteler l'armée (objectifs atteints en 1994) et à limiter la présidence à deux mandats. Son premier ministre, René Préval, sera élu en 1996 avec son soutien et appliquera ledit plan américain, qualifié de « *plan de la*

¹³ Sur la diaspora haïtienne, voir la thèse de Dimitri Bechacq (2010). Entre les années 1970 et 1980, plus 500 000 Haïtiens seraient exilés aux États-Unis, dont plus de 55 000 boat people haïtiens arrivés en Floride (United States Immigration and Naturalization Service).

mort » par la population. Les élections suivantes portent Aristide au pouvoir pour la troisième et dernière fois en 2000, avec un taux d'abstention estimé à 90 % par l'Onu. Si les Haïtiens ne se déplacent plus pour voter, occupés chaque jour davantage par le problème de leur subsistance, ils se révoltent en février 2004, contraignant Aristide à l'exil. René Préval prendra sa place jusqu'en 2011, date de l'élection de Michel Martelly, musicien et compositeur de profession.

Mathurin et Bayard brossent ainsi le tableau politique : « *De 1986 à 2006, Haïti a connu quatre élections avortées, huit coups d'État ou démissions forcées des responsables de l'exécutif et 25 changements de gouvernement* » (2008 : 36). Pour compléter ce bilan, il faut préciser que ce pays de 27 750 km² et de 11 millions d'habitants, dont la moitié n'avaient pas accès en 2008 à la ration alimentaire minimale de 225 kg d'équivalents céréales, occupe le 149^e rang pour le PIB par habitant (Mathurin 2012 : 48). Il serait facile de multiplier les indicateurs inquiétants, dans le désordre : les conditions climatiques (cyclones, sécheresses), la croissance démographique, l'exploitation anarchique des ressources naturelles, les tremblements de terre, les épidémies. En outre, la démission de l'État dans le domaine de l'éducation, la santé, l'eau, le logement, l'éclairage public, le traitement des ordures ménagères ou la sécurité laisse le champ libre aux pays étrangers, ONG ou multinationales.

Pour lutter contre l'insécurité ou plutôt la violence et pallier les carences de la police nationale¹⁴, l'Onu crée, avec le départ d'Aristide, la Mission des Nations unies pour la stabilisation¹⁵ en Haïti, la Minustha, par la résolution 1542 du Conseil de sécurité le 1^{er} juin 2004. Les effectifs de son contingent passent de 4 500 soldats en 2004 à près de 9 000 après le séisme, ce qui fait dire aux Haïtiens que leur pays a perdu sa souveraineté. Très critiquée par l'ensemble de la population, cette mission se manifeste par des patrouilles d'hommes en armes qui sillonnent essentiellement Port-au-Prince, donnant l'impression d'un pays en guerre. Ces parades font écho à celles des anciens (ou actuels) miliciens¹⁶ qui, accoutrés de treillis dépareillés et arborant armes de guerre, fanfaronnent dans les rues, notamment celles de Pétion-Ville (banlieue sur les hauteurs de la capitale) à bord de pick-ups, seuls véhicules avec les 4 X 4 susceptibles de négocier les routes défoncées. L'Institut universitaire de hautes études internationales de Genève estime entre 170 000 et 200 000 le nombre d'armes légères en circulation, détenues aussi bien par la haute bourgeoisie que la classe moyenne ou les habitants des bidonvilles (Gauthier Bonin 2008 : 12). Ces chiffres ne tiennent pas compte des armes des forces armées non gouvernementales, des

¹⁴ La police nationale haïtienne, outre ses effectifs insuffisants, serait mal équipée, démunie et peu entraînée voire corrompue (Gauthier Bonin 2008 : 6).

¹⁵ Les principales missions, telles qu'affichées sur son site, concernent la protection de l'enfance, les affaires civiles, l'appui au Parlement, la réduction de la violence communautaire, la formation des policiers, les affaires politiques, l'unité correctionnelle (soins aux détenus, fouilles...)...

¹⁶ Certains seraient d'anciens militaires démobilisés et d'autres des civils d'anciennes milices.

groupes politiques non gouvernementaux, des groupes criminels ni de celles de la Minustha. Il faut dire que l'article 268-1 de la Constitution précise que « *tout citoyen a droit à l'autodéfense armée, dans les limites de son domicile, mais n'a pas droit au port d'armes sans l'autorisation expresse et motivée du chef de police* ». Ce contexte de violence armée se dégradera encore davantage après le séisme, avec l'évasion de quelque 4 000 prisonniers (Hurbon 2012 : 143).

D'ailleurs, la première chose qu'il m'a été donné de voir à l'aéroport de Toussaint-Louverture, le 12 avril 2012, outre les rats et les nuées de moustiques sortant à la faveur de la nuit, ce fut les panneaux représentant une arme barrée. Le directeur des archives diplomatiques tardant à venir nous chercher, nous fûmes escortés jusqu'au commissariat, situé à une centaine de mètres, par deux policiers ostensiblement armés. Ils estimaient, en effet, que nous ne pouvions continuer à attendre sur le parvis de l'aéroport, malgré le grillage qui nous séparait des mains tendues d'Haïtiens miséreux. En effet, les kidnappings de Blancs, assimilés systématiquement à des humanitaires, sont fréquents, et le traitement réservé à leur chauffeur, pour qui il se révèle inutile de demander une rançon, est en général définitif¹⁷. Je retrouverai ces panneaux à l'entrée du supermarché, sous lesquels des gardes, armés, surveillent les clients. En Haïti, le port des armes, leur interdiction, leur manipulation font partie du quotidien, de la banalité de l'ordinaire. L'occasion d'en voir une de trop près me fut donnée pour la première fois quelques heures après notre arrivée. Nous discussions avec un des gardes dans le jardin de l'avocate chez qui nous louions une chambre quand il sortit son revolver le plus naturellement du monde de la poche de son jean, car il le gênait pour s'asseoir, comme d'autres un téléphone portable ou un paquet de cigarettes. Bien qu'ayant déjà côtoyé des personnes armées lors d'une précédente enquête en gendarmerie (2007), il me fallut quelques secondes pour recouvrer mon sang-froid et ignorer la présence de cet objet, dont son propriétaire se défaisait, contrairement à la règle des soldats de la loi. Heureusement pour mon système nerveux, le jeune homme, fort sympathique, nous entraîna dans une discussion légère, rendue plus agréable encore par sa gentillesse et sa spontanéité. La maîtresse des lieux tardant à arriver et le garde n'ayant pas les clés de la maison, j'utilisai ses propres toilettes, qui n'en avaient que le nom, découvrant le sous-sol dans lequel il était logé. Le local sombre évoquait davantage le garage que la chambre et tranchait en tout point avec le confort de la mienne, dotée d'une immense salle de bains avec baignoire... Séparés seulement par un étage, deux univers, deux réalités sociales¹⁸ qui n'étaient pas programmés pour se rencontrer.

¹⁷ Je tiens cette information du témoignage de Jon Wörlein, lors du séminaire « Anthropologie de la catastrophe », dirigé au Céri (CNRS-Sciences Po) par Sandrine Revet et Julien Langumier (séance du 26 octobre 2012). Une humanitaire travaillant pour l'OMS, ne respectant pas les consignes de sécurité, avait préféré un chauffeur en moto, plus rapide qu'une voiture dans les interminables embouteillages, a été enlevée en janvier 2012 alors qu'elle circulait de nuit à Cité soleil (un des bidonvilles les plus dangereux). Son chauffeur a été tué sur le coup, elle séquestrée quatre jours, après paiement d'une rançon de 16 000 €, avancé par son employeur qui la licencia.

Pourtant, l'Haïtienne qui nous accueillait donnait l'impression, par sa culture, son niveau de langage, son érudition, son rapport éclairé à la politique et sa connaissance de la France d'être comme une cousine des Caraïbes, avec qui la proximité des échanges offrait la douce illusion que la démarcation entre Eux et Nous était gommée.

Les relations singulières entre Haïti et la France dépassent largement l'héritage colonial et l'usage de la même langue officielle (à laquelle s'ajoute le créole) ou de la même devise. La France est extrêmement présente, que ce soit à travers ses éditeurs – à commencer par Actes Sud – qui publient des écrivains haïtiens, ses ONG, ou sa diaspora, les échanges, les transferts de compétences (toujours à sens unique) donnant une impression trompeuse de proximité et de familiarité. Il faut dire aussi que les Haïtiens que j'ai rencontrés étaient extrêmement privilégiés, cultivés et informés sur la situation française et ne représentaient qu'une infime partie de la population de leur pays. En effet, qui pouvait nous offrir un thé sur un plateau d'argent venu en droite ligne de chez un orfèvre parisien, excepté la personne qui nous louait une chambre ? Qui connaît les réseaux d'éditeurs français excepté le directeur des Archives diplomatiques haïtiennes, auteur à Actes Sud ? Les humanitaires qui interviennent dans les camps auprès de personnes en état de grande souffrance n'ont probablement pas la même interprétation que moi de la présence de la France. Quand un archiviste me demanda après une semaine ce que je pensais de son pays, je fus bien obligée de lui dire que je ne le connaissais pas, car je n'avais côtoyé que des gens en bonne santé, avec un toit au-dessus de la tête, un emploi, parlant, lisant, écrivant le français. La seule image que j'avais de la population de son pays se limitait à des miséreux anonymes que j'apercevais comme une voyeuse un peu honteuse à travers les vitres teintées des pick-ups dans lesquels nous nous déplaçons. À l'obscénité des scènes de rue répondait la honte que je ressentais à les regarder et à les prendre en photo.

Ce contexte haïtien aura des conséquences, comme on va le voir, à la fois sur les archives diplomatiques elles-mêmes, sur la liberté de parole et d'action des personnes rencontrées comme du binôme du Bouclier bleu avec qui je suis partie.

Le Goudougoudou

Par cette onomatopée, les Haïtiens, surtout à Port-au-Prince désignent le bruit provoqué par le séisme du 12-Janvier. Si l'on en croit un article du *Nouvelliste*, daté du 8 avril 2010, c'est le terme employé par la majorité de la population haïtienne¹⁸. À 16 h 53, quasiment à la tombée de la nuit, le 12 janvier, la population haïtienne est frappée par un tremblement de terre d'une magnitude de 7 à 7,3 sur l'échelle de Richter. La capitale mais aussi Léogâne et son

¹⁸ J'ai découvert ce mot qu'à travers la littérature sur Haïti ou dans la presse locale, ce qui confirme s'il en était besoin que j'ai côtoyé qu'une élite francophone.

arrondissement (Grand et Petit Gôave), ainsi que les départements sud-est et des Nippes (sud-ouest) sont touchés. Port-au-Prince est déjà surpeuplée avec plus de 1 500 000 personnes vivant dans des bidonvilles, conséquence d'un exode rural massif. Une douzaine de secousses supplémentaires sont enregistrées dans les heures qui suivent et un second tremblement de terre aura lieu huit jours plus tard. La magnitude de ces répliques rendit impossible les premiers secours. Le bilan¹⁹ effroyable fait état de 300 000 morts, de centaines de milliers de blessés, et de plus de 1 900 000 sans-abri. L'état d'urgence est proclamé pour un mois.

L'État, totalement démuni et absent, s'écroule au sens propre comme au sens figuré : les universités, les hôpitaux, les écoles publiques, la police, les ministères, le Parlement.



Les ruines du Palais national à Port-au-Prince sont devenues un symbole de la catastrophe. On raconte qu'il ne sera reconstruit que lorsqu'il n'y aura plus personne dans les camps...

L'absence de réaction du gouvernement tranche avec l'extraordinaire élan de solidarité internationale. Les ONG se substituent rapidement à l'État. Près de 3,6 milliards \$ sont déboursés

¹⁹ Les bilans divergent sur l'Etat haïtien, l'Onu et les ONG. Peu importe l'exactitude des chiffres, dans ce propos, la catastrophe a touché gravement des millions de personnes. Voir les travaux de Sandrine Revet sur l'importance et la surenchère des chiffres qui, accompagnés d'images télévisuelles de victimes, permettent de situer la catastrophe, de susciter l'émotion et d'obtenir des soutiens matériels (2007 : 275).

en 2010 pour répondre aux besoins humanitaires, dont plus de la moitié provenant des États-Unis et de donateurs privés (Grünevald 2012 : 174-175). Mais la moitié des fonds alloués par le gouvernement américain servira à rembourser le Pentagone pour l'intervention militaire des 20 000 Marines dans les semaines qui suivront le séisme... ! Au final, l'État haïtien n'a touché que 9 % de l'aide. Concernant la reconstruction, sur près de 1 490 contrats attribués, 23 seulement concernent les entreprises locales.



À gauche, scène de rue ordinaire dans le quartier historique de la capitale.
À droite, tentes situées à la lisière de la route entre Pétion-Ville et Port-au-Prince.

La lecture des rapports et de leurs bilans laisse à penser que la catastrophe haïtienne profite davantage aux pays donateurs qu'à la population sinistrée. Le cynisme de ce constat, régulièrement dénoncé par la presse locale, se traduit à tous les niveaux de la société haïtienne : les ONG débauchent médecins et infirmières locaux avec des salaires évidemment attractifs, conduisant à l'abandon des dispensaires locaux ; la distribution alimentaire d'urgence s'est faite au détriment des agriculteurs du pays... La grande majorité des ONG²⁰ court-circuite les institutions haïtiennes, en ne respectant pas l'obligation de se déclarer²¹ ainsi que de publier leurs comptes. La Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti (CIRH) coprésidée par le Premier ministre Jean-Max Bellerive et l'ancien président américain Bill Clinton laisse à la société civile la place d'observateur. Giovanna Salomé, qui prépare une thèse sur les camps de transition à Port-au-Prince, parle de véritable « État dans l'État »²². La reconstruction tarde à venir malgré les sommes allouées, et l'épidémie de choléra de souche asiatique²³, très certainement apportée par un bataillon népalais de la Minustah, toujours pas enrayée. La critique à

²⁰ Paul Farmer, cité par Grünewald (2012 : 194) estime dans son rapport publié le 23 juin 2011, que 99 % du financement de secours contourne les institutions publiques haïtiennes et que plus de 60 % des fonds promis ne sont pas décaissés pour les exercices 2010-2011.

²¹ Le Gouvernement haïtien estime que 242 ONG étrangères et 318 nationales, sont régulièrement enregistrées. Mais elles seraient plusieurs milliers. (*Haïti Libre* daté du 25 septembre 2012)

²² Séminaire « Anthropologie de la catastrophe », Céri (CNRS-Sciences Po) par Sandrine Revet et Julien Langumier (séance du 11 mai 2012).

²³ Voir l'article "The Origin of the Haitian Cholera Outbreak Strain" du *New Journal of Medicine* du 6 janvier 2011 (cité dans l'article de Paul Benkimoun du *Monde* daté 5 décembre 2010).

l'endroit des ONG va croissant comme en témoigne ce documentaire, réalisé par l'Haïtien Raoul Peck et intitulé *Assistance mortelle* (diffusé sur Arte le 16 avril 2013). La République ONG d'Haïti est dénoncée de plus en plus ouvertement pour ses effets néfastes et le train de vie indécent de certains humanitaires :

« À l'intérieur de l'immense bâtiment se trouvent des "trailers" neufs, des voitures de golf et plus de toilettes publiques flambant neuf qu'on ne trouve n'importe où en Haïti [...]. Des baquets de fleurs alignent les allées, et des humidifiants lancent des gouttelettes d'eau rafraîchissantes sur la terrasse d'un restaurant dont le menu offre des sushis, du riz au jasmin, des pommes de terre allemandes, du pain au fromage brésilien, du shawarma halal et de la crème glacée Haagen-Dazs. » (La République Haïti ONG, *Le Nouvelliste*, 19 novembre 2012).

Grünewald évoque une « *bulle humanitaire* » (2012 : 194-195) prête à exploser : les ONG n'ayant investi que dans l'urgence et non dans le durable, elles s'apprêtent à se replier progressivement d'Haïti pour se tourner vers la Corne de l'Afrique et sa famine, susceptible de lever des fonds auprès de l'opinion publique. Cette fuite en avant dans la recherche d'autres catastrophes pour susciter toujours plus de générosité compassionnelle aboutit à un zapping de la misère, où les Haïtiens, si vite mis en ouverture des journaux télévisés du monde entier, sont aussi vite oubliés pour être remplacés par de nouveaux malheureux, les derniers hérauts en date de la mauvaise conscience culpabilisante occidentale, comme des scoops qui s'enchaînent à la vitesse des dépêches des agences de presse. En outre, cette course-poursuite aux financements se déroule dans un contexte ultra-concurrentiel (Olivier de Sardan 1995), où les ONG, les États et la presse se disputent les retombées de la misère.

De ce bref état de l'art, car la littérature sur l'intervention humanitaire en Haïti est pléthorique, se dégage un double constat. Non seulement les ONG font de ce pays un terrain d'intervention, voire de communication, en ayant le champ totalement libre, intégralement affranchies de la législation, de l'État comme de la société civile, dans une parodie de coordination, mais en plus elles en affectent durablement le développement au bénéfice des pays donateurs.

Le patrimoine en danger

Si les organisations non gouvernementales comme les journalistes se sont rués vers Haïti, les ONG patrimoniales n'ont pas tardé à se déplacer aussi, quelques mois après. Cette fois, il ne s'agit plus de sauver des vies humaines, mais des biens patrimoniaux. Les exemples sur lesquels je m'appuierai ne concernent que le cas français²⁴, tant sont nombreuses les ONG, y compris dans

²⁴ Les comptes rendus des missions sont accessibles en ligne sur les sites des ONG.

ce domaine. Le 25 janvier 2014, un appel est lancé sur le site du Bouclier bleu international, relayé par le Comité français, à toutes les bonnes volontés pour monter ou coordonner des missions communes. Moins d'un mois après la catastrophe, les premières missions arrivent à Port-au-Prince. Ainsi, Bibliothèques sans Frontières (BSF) envoie des bénévoles du 4 au 11 février 2010 pour apporter du matériel d'urgence pour la protection des collections et évaluer la situation et les besoins à moyen et long terme. À la même période (du 4 au 11 février 2010), Patrimoine sans Frontières dépêche deux volontaires pour évaluer les dégâts et les besoins concernant le patrimoine bâti. Le Comité français du Bouclier bleu (BB) sera représenté par son président et un membre de l'IFLA (International Federation of Library Associations and Institutions) en Haïti du 11 au 16 avril 2010. L'objectif est de prendre tous les renseignements nécessaires à la mise en place d'un centre de traitement du patrimoine écrit (archives et bibliothèques). Quant à Archivistes sans Frontières, elle n'organisera sa première mission, avec deux équipes, que l'année suivante, du 9 au 24 février 2011.

BSF et le BB réaliseront une visite des lieux sensiblement similaire tout du moins à Port-au-Prince – Bibliothèque nationale, Archives nationales, archives du ministère des Affaires étrangères, bibliothèque Saint-Louis Gonzague. Leur bilan ne diffère guère de celui des autres ONG, étant donné qu'elles ont rencontré les mêmes interlocuteurs et disposent des mêmes informations (du moins concernant l'état du bâti), puisque les unes citent les autres dans leurs rapports respectifs. Les archives apparaissent comme le « *point majeur de préoccupation* » (BSF 2010 : 12), non seulement parce qu'il n'y a pas eu de versements aux Archives nationales²⁵ depuis 50 ou 60 ans de la part des ministères (et que leurs archives se trouvent dans les décombres des bâtiments desdits ministères), mais surtout parce que le bâtiment du ministère des Affaires étrangères, construction des années 1940, s'est totalement effondré.

Sous l'impulsion de son directeur, l'action des tractopelles a été interrompue afin que le personnel du ministère, dont celui des archives et avec l'aide de pompiers français, sauve les documents. Près de 90 % d'entre eux ont ainsi échappé à l'élimination. Un archiviste haïtien me racontera qu'au milieu des papiers il y avait aussi des corps... Le Bouclier bleu estime dans son rapport à 2,4 kilomètres linéaires le métrage de ces fonds, entreposés dans un bâtiment annexe qui avait résisté au séisme²⁶. Les photos des différents rapports montrent des pièces entières de vrac de feuilles. Deux mois après la catastrophe, un important travail de reconditionnement et de

²⁵ Bruno Delmas, archiviste français, de retour de sa seconde mission en Haïti pour le compte de l'Unesco (18 juillet-6 août 1983), explique cette absence de versement aux Archives nationales par le fait qu'elles sont accaparées par les bureaux d'état civil, dont elles sont le dépôt central. Les personnels devaient faire face à l'époque à la délivrance quotidienne de 150 à 200 extraits en raison de l'augmentation des flux migratoires (1983 : 2). Au moment de mon enquête, le directeur des archives diplomatiques haïtiennes évoquait plus 7 000 à 8 000 demandes par jour.

²⁶ Une collecte s'est mise en place dans l'urgence dans les rues de tous les documents que les archivistes pouvaient récupérer. Ils ont été mis en carton (envoyés notamment par Bibliothèques sans frontières) et objet d'un procès-verbal.

classement sommaire a été entamé. Patrimoine sans Frontières assure que le bâtiment annexe ne comporte pas de fissures ou de pathologies particulières au séisme. Bibliothèques sans Frontières, qui a fourni des bâches pour fermer l'entrée du bâtiment, des masques et des gants pour le tri, prévoit de créer une bibliothèque de droit international après réfection du lieu. Le ministère des Affaires étrangères et européennes français a, par ailleurs, affrété 1 800 boîtes de conservation Cauchard® à la demande du Bouclier bleu et de Bibliothèques sans Frontières. À ce moment-là, l'alimentation électrique du bâtiment n'est pas rétablie, pas plus que l'eau courante. Le Bouclier bleu élabore une proposition de plan d'action à la fois sur le traitement d'urgence des collections et sur l'aménagement du service d'archives...

Dorénavant, que ce soit pour Archivistes sans Frontières ou le Bouclier bleu, les opérations vont se focaliser sur les Archives diplomatiques, une priorité justifiée par l'importance de leurs fonds (comme les traités) et leur état, le bâtiment des Archives nationales ayant, lui, résisté aux secousses. Du 9 au 4 février 2011²⁷, Archivistes sans Frontières entreprend en deux vagues d'une semaine consécutives d'établir un état des lieux, un plan d'action et des procédures à mettre en œuvre : depuis la circulation des documents, le plan de classement jusqu'au tableau de gestion en passant par les procédures de conservation (normes de conservation des bâtiments, plan de prévention des risques, plan d'urgence). Concrètement, cela s'est traduit par la formation de quatre personnes à la compréhension du plan de classement, à l'utilisation du tableur développé par l'ONG, à la saisie des fiches et leur intégration au plan de classement « *réalisé en s'inspirant [...] de l'organisation structurelle du ministère [...] des premières fiches de description des fonds et du plan de classement des archives du ministère des Affaires étrangères français, les missions étant sensiblement les mêmes* ». En si peu de temps, il eût été difficile de faire plus.

Chapitre 2. Changement de programme

Un an et deux mois plus tard, j'accompagnais la mission du Bouclier bleu composée de son président et de la responsable de la réponse à l'urgence. Nous rejoindrons une restauratrice et deux bibliothécaires, dont la présidente du Cosadoca²⁸. L'objectif de ces dix jours à Port-au-Prince était de faire un état des lieux de la situation des archives diplomatiques, dispenser quelques formations et mettre en place le projet Arche, porté par l'association éponyme créée en 2012. L'équipe ainsi constituée, à laquelle il faut rajouter le directeur des Archives diplomatiques,

²⁷ Voir le blog tenu par les bénévoles d'Archivistes sans frontières.

²⁸ Le Cosadoca, crée en 2003, est un consortium de sauvetage du patrimoine documentaire en cas de catastrophe. Il rassemble les Archives cantonales vaudoises, la bibliothèque de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne et la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne. Ce consortium mutualise moyens, équipe d'astreinte et procédures et réalise chaque année des exercices pratiques de plan d'urgence avec les membres de la société civile.

mérite d'être décrite. Jean-Euphèle, le directeur des Archives diplomatiques, s'exprime avec l'aisance de l'écrivain qu'il est, fin connaisseur de la France et de la Suisse, où il a fait ses études dans les années 1980 et travaillé. Ce ministre plénipotentiaire joue de la diplomatie, de l'humour et du franc-parler. La responsable de la réponse à l'urgence, que j'appellerai Hélène, est, comme son président, Christophe, de tous les combats, accumulant les heures de travail, de jour, de nuit, sans les compter. Ce binôme, spécialisé en archivistique et en conservation préventive, est de fait le plus impliqué dans le projet haïtien et de toutes les missions. Ensuite, il y a l'équipe suisse, issue du monde des bibliothèques et fortement impliquée dans plusieurs réseaux d'ONG internationales patrimoniales. Elle est composée d'une restauratrice capable d'inventer au pied levé des méthodes de réparation sans matériel, sans électricité mais avec beaucoup d'imagination, d'une bibliothécaire scolaire à la retraite et de la présidente du Cosadoca, spécialiste des fonds patrimoniaux, de la conservation préventive et des plans d'urgence. La présence helvétique s'explique notamment par le financement par la ville de Genève des missions, le projet en lui-même étant financé par la fondation hollandaise Prince Claus²⁹.

L'état des lieux

La mission préparatoire, à laquelle j'assiste, concerne les Archives diplomatiques, dont le personnel a déjà vu défiler au moins quatre équipes de bénévoles d'ONG patrimoniales différentes. Deux ans et trois mois après le « Goudougoudou » et un an après le passage d'Archivistes sans Frontières, où en est-on ? Le jeudi 12 avril 2012, lendemain de notre arrivée, Jean-Euphèle vient nous chercher dans notre pension de famille pour nous déposer aux Archives diplomatiques. Le président du Bouclier bleu est attendu par la représentante de la fondation hollandaise, qui souhaite le voir tout de suite. Ce premier changement de programme fait écho quasiment en temps réel aux explications de Christophe lors du petit déjeuner : « *La difficulté, c'est qu'il faut composer avec trois logiques : celle du Bouclier bleu, celle des financeurs et celle d'Haïti* ». Sur la route cabossée qui sépare Pétion-Ville de Port-au-Prince, Jean-Euphèle, exceptionnellement sans chauffeur-garde du corps, commente le paysage dans les embouteillages : « *Ça, ce sont les signes visibles de la reconstruction. Ces maisons³⁰ neuves³⁰ ont été construites en bord de route par les ONG, sur un terrain qui s'effondre, pour qu'on voie bien leur logo. C'est de la com. C'est des criminels* ».

²⁹ Cette fondation soutient le principe que la culture est un besoin fondamental et à ce titre sa mission consiste à rechercher des partenariats dans des régions où les moyens et les possibilités d'expression culturelle, de recherche de production dans le domaine de la créations sont limités, et le patrimoine culturel menacé (cf. son site internet).

³⁰ T-Shelter, maison de conception et de fabrication américaine, font entre 12 et 18 m² et constituent un habitat transitionnel et d'une durée de vie trois ans (Salome 2012). Ils sont très souvent montés sur des terrains non constructibles quand ils ne sont pas inondables. Plus 100 000 de ces « habitations » ont été montées entre 2010 et 2012 par des ONG qui ne respectent pas les standards de l'Organisation internationale des migrations.



A gauche : T-Shelter monté en bord de route sur un terrain dont un pan vient de s'effondrer suite à de fortes pluies (Pétion-Ville). A droite : T-Shelter en construction estampillé du logo USAID (Port-au-Prince).

Cette première vision à la lumière du jour d'Haïti sera une heure plus tard confirmée par l'état des Archives diplomatiques. Nous y accédons par une route inondée qui desservait, avant le 12 janvier 2010, les ambassades. À l'entrée, un poste de sécurité. Un garde, armé d'un fusil à canon scié, nous fait signe de passer. Il ne reste du ministère que l'annexe, où sont entreposés ses papiers, et un bassin avec en son centre une statue, parfaitement indemne. Quelques chèvres déambulent sur ce terrain vague, jonché de papiers et de gravats, qu'elles ont pour mission de tondre. À peine arrivée dans le bâtiment et découvrant le rez-de-chaussée transformé en bibliothèque aux étagères pleines, Hélène s'exclame : « *C'est merveilleux ! Vous avez bien bossé ! En deux ans ! C'est quasiment fini...* ». Si l'accueil du public n'est pas encore à l'ordre du jour, notamment à cause de problèmes informatiques, des acquisitions ont pu être réalisées grâce à Bibliothèques sans Frontières.



Ce bassin et sa statue sont tout ce qu'il reste du bâtiment principal du ministère des Affaires étrangères.

Une plaque dorée rappelle l'inauguration de la Bibliothèque, qui porte le nom de... Stéphane Hessel. Passé l'agréable surprise de l'état du rez-de-chaussée, les deux membres du Bouclier bleu entreprennent un tour du bâtiment où la chaleur moite est renforcée par le sentiment d'oppression des pièces sans électricité aux fenêtres condamnées, avec relevés de températures et d'humidité relative.



À gauche, les étagères de la bibliothèque, à droite celles des archives (rez-de-chaussée).

Ce parcours dans le bâtiment s'accompagne bien sûr de discussions avec les archivistes. Il s'agit pour Hélène (Christophe devra se rendre à son rendez-vous), de s'assurer que « *les procédures qu'on avait mises en place* », « *le calendrier qu'on avait conseillé* » sont appliqués, pertinents, à propos, et de se rassurer : « *On espère qu'on est pas complètement à côté de la plaque* », « *on a peut-être fait de grossières erreurs, si c'est le cas, il faut nous le dire* », « *parce qu'on est arrivés avec une idée* », « *c'est intéressant pour nous de savoir ce que vous avez modifié, adapté* ». Scrupules, conseils et hésitations rythmeront les échanges des bénévoles avec les archivistes. Si ces derniers ont accompli un travail « *monstrueux* », ils exercent toujours leur métier dans des conditions extrêmes. Ils sont au nombre de dix-sept, dont douze contractuels³¹, recrutés récemment à partir d'une évaluation réalisée par la direction des ressources humaines du ministère et Jean-Euphèle, le directeur (concours avec épreuve écrite et orale). Certains m'ont dit être titulaires d'un diplôme de deuxième cycle en diplomatie, d'autres en archivistique, d'autres encore avoir bénéficié d'un parrain. La grande majorité ne m'a rien dit. Les conditions de la mission – où les bénévoles entendaient faire un maximum de choses en très peu de temps – n'ont pas tellement permis les échanges légers, les discussions informelles. Je suppose aussi que dans un pays qui a connu plusieurs décennies de dictature, la parole est contrôlée³², voire limitée,

³¹ Un des cadres nous parla « d'éternels contractuels » et nous expliqua que lorsqu'il y a des retards de paiement, que c'était le directeur qui avançait, sur ses propres deniers, les salaires.

³² En rédigeant ce rapport, je m'interroge aussi sur l'ampleur de la censure que je m'exerce et de fait sur celle que j'impose à ces enquêtes.

d'autant plus devant des membres d'ONG, proches de leur directeur. Excepté les trois cadres, il m'a été impossible de savoir qui était qui, qui s'appelait comment et d'avoir des discussions ordinaires avec ces personnes. Par ailleurs, Christophe et Hélène, tout comme l'équipe suisse, avaient tant à faire, à montrer, à expliquer, à comprendre que mes interventions les auraient dérangés. Néanmoins, une après-midi à la fin de la mission, il y eut un temps mort, un espace de parole entre l'équipe et les trois cadres archivistes dans la bibliothèque :

« Christophe : À quoi vous aimeriez qu'elle ressemble, cette direction des archives ?

Archiviste 1: Il faut lui donner une autre allure ! Enlever cette idée que les archives, c'est pas important, il faut améliorer les choses !

C. : Vous avez des idées pour que les archivistes aient une image moins poussiéreuse, des exemples d'actions ?

Archiviste 1 : On a déjà commencé, il y a des personnes qui en sont revenues après un an, qui en ont une autre idée.

Archiviste 2 : Je pense qu'on peut aussi agir sur d'autres angles. Au niveau du recrutement : qu'on recrute des gens utiles pour le service et qui ne soient pas indésirables aux autres services ! Qu'on arrête cette violence symbolique et qu'on commence à se valoriser soi-même. [...] »

À travers cet extrait de discussion, on voit qu'en Haïti, comme en France, les services d'archives ont servi ou servent encore, mais de moins en moins sous nos latitudes, à accueillir des personnes indésirables, justifiant le mépris accordé aux archives. Plus étonnante est la référence directe au champ lexical bourdieusien avec l'évocation à bon escient de la violence symbolique, que le sociologue définissait comme l'acceptation de sa propre domination. Ce détail exprime bien le niveau d'érudition de notre interlocuteur. Si le rapport d'Archivistes sans Frontières présentait une répartition limpide du travail³³, certains personnels émettent des avis plus mitigés : « *On sait pas vraiment où on est et où on va* ». Cette impression de flottement est amplifiée par le fait qu'il manque deux échelons hiérarchiques – dont le poste d'adjoint au directeur –, et des moyens, et par l'ampleur de la tâche. Cette dernière consiste à identifier dans un premier temps et à reconditionner un vrac inimaginable, véritable cauchemar archivistique. La difficulté ne réside pas uniquement dans le mélange des papiers, elle se loge aussi dans la connaissance approximative des services.

« Archiviste 1 : Le problème, c'est que tout est mélangé et nous avons des difficultés pour connaître le service producteur... [...] »

Christophe : Ce qu'on essaie de reconstituer... Si on a les organigrammes avec les différentes périodes, on va pouvoir remettre les documents au bon endroit.

³³ « Une équipe s'occupe en particulier des fonds "anciens", avant 1950 (et notamment la période de l'occupation américaine de 1915 à 1934). Une autre équipe s'occupe d'identifier les documents jusqu'en 1986 (date du départ de Duvalier fils). Deux personnes s'occupent des petites réparations et du conditionnement et enfin trois personnes s'occupent de la bibliothèque au rez-de-chaussée. »

Archiviste 2 : Y'a le problème de la langue aussi. Pour les documents en anglais ou en espagnol, ça va. Mais pour les documents manuscrits en langues étrangères...

C. : Vous maîtrisez combien de langues ici ?

Archiviste 1 : Français, créole, anglais et espagnol, tout le personnel mis ensemble.

C. : Il faut reprendre toutes les lois organiques, les mettre sur un mur par exemple et après vous vous répartissez...

Archiviste 2 : Chez nous, c'est différent. Nous avons l'organigramme officiel et l'organigramme réel. Il faut avoir une connaissance historique de l'organisation, il n'y a pas toujours les textes... [...]

Archiviste 3 : L'organigramme contemporain, c'est facile de le trouver, mais les anciens, c'est difficile à décoder. On a beaucoup de mal à indexer...

C. : Si on n'a pas l'info, on ne peut pas l'inventer. On peut deviner, mais effectivement, l'organigramme ne suffira pas ».

Christophe leur montre alors les exemplaires du *Journal officiel* dans la bibliothèque et l'usage qui peut en être fait.



Vrac au premier étage, en attente d'être identifié et reconditionné. Aux dires de l'équipe du Bouclier bleu, ce qui reste à faire est minime par rapport à sa précédente mission.

Autre difficulté : les consignes possiblement contradictoires ou perçues comme telles qu'ils reçoivent de la part des différentes ONG. Les uns leur conseillant de classer, d'autres d'établir une description sommaire, de reconditionner puis de détailler dans un second temps, l'urgence étant de sauver matériellement les documents des rongeurs, des vrillettes et des poissons d'argent... De façon très étonnante, les archivistes ne semblent pas découragés ou en tout cas ne le montrent pas aux étrangers, avançant un discours similaire à celui que l'on peut entendre en France (Both 2010), même si la notion de service public avec la présence des lecteurs était de fait absente de leurs propos dans ce pays où le taux d'alphabétisation n'est que de 47,4 % (Unesco, 2006).

*« Je ne veux pas laisser tomber les archives »,
« on a découvert pas mal de trucs vraiment intéressants. »
« Non c'est pas décourageant ! Tous les documents étaient dans les décombres. À l'époque, j'étais très enthousiaste de ce boulot. »
« [travailler aux archives] C'était mon rêve. »*

L'engagement pour les archives recouvrirait-il une dimension universelle qui outrepasserait l'entendement ? Car pour classer ces archives³⁴, le personnel ne dispose pas de suffisamment de tables, de chaises, d'ordinateurs, de stylos³⁵, de papier, de post-it, et même pas du tout d'électricité pour certaines pièces... En voyant une femme réaliser une recherche administrative sur un guéridon bancal, sans chaise, Hélène s'étonne :

*« Hélène : Mais vous n'êtes pas bien installée, là...
Archiviste (sur un ton fataliste) : C'est la vie... M. Milcé [Jean-Euphèle] a fait son possible »*

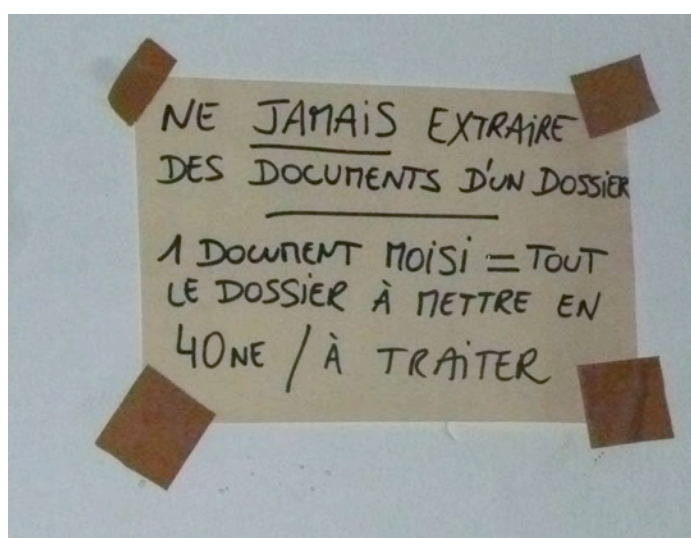
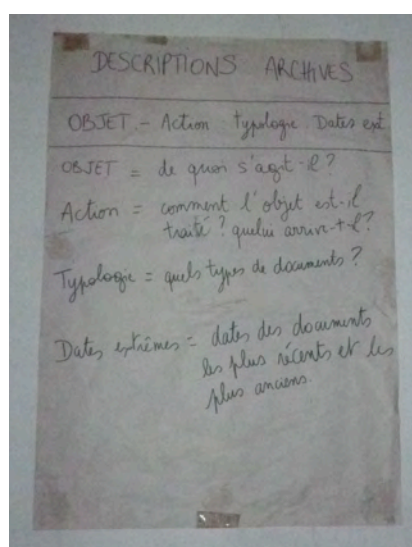


Recherches administratives sans table ou sans chaise, réalisées au 1^{er} étage du bâtiment.

³⁴ Dans le rapport de sa première mission, l'équipe du Bouclier bleu précise la nature de ces archives : définitives, allant des passeports diplomatiques aux dossiers photographiques en passant par la bibliothèque administrative.

³⁵ Tandis que je m'étonnais discrètement auprès d'Hélène du fait que les archivistes respectaient les pratiques de conservation préventive en n'utilisant que des crayons à papier, elle me répondit en souriant : « non... c'est parce c'est ce qu'il y a de moins cher... ».

Il manque aussi bien sûr, à ce moment-là, une photocopieuse (pour copier les organigrammes par exemple), les clés USB (rendant toute sauvegarde impossible), une connexion Internet, des postes de travail... À notre arrivée, des ouvriers étaient en train de finir de peindre les toilettes et des techniciens d'installer la climatisation en salle de lecture, en prévision d'une visite officielle. Souvent, lorsque Christophe ou Hélène proposent une aide ou un conseil, ils se heurtent à ce contexte. Mais le binôme, pas plus que les archivistes, ne semble se décourager alors que tout semble pourtant concourir à rendre compliquées, voire irréalisables, leurs missions respectives. Une autre bénévole du Bouclier bleu me confiera plus tard à propos de missions de coopération qu'elle avait menées au Cambodge, au Bénin, au Gabon, au Burundi, sur plusieurs années : « *Tu baisses les critères en termes d'outils, donc tu baisses aussi tes ambitions* ». Cela ne l'empêcha pas de faire aboutir des projets (formation de documentalistes, aide à la création d'une bibliothèque...). Là encore, s'il s'agissait d'une entraide professionnelle, d'une coopération technique, les bénévoles et les collègues locaux n'échappaient pas à cette situation d'une extrême asymétrie : Nord *versus* Sud, descendants de colons *versus* descendants de colonisés, pays riches *versus* pays sous-développés. Comment imaginer que le partage d'un même métier puisse effacer, au moins le temps d'une formation, ces singulières disparités ? Sur le terrain, il semblerait que chacun tente de s'en convaincre, d'y croire tandis que chaque parole, chaque détail renvoie inexorablement à cet océan qui les sépare. Hélène était très soucieuse de cette dimension, me demandant à plusieurs reprises si elle ne faisait « *pas trop inspecteur des travaux finis* », lors de ces recommandations. Elle s'inquiétait de savoir si ses propos n'étaient pas allés trop loin, par exemple quand elle découvrit que les archivistes opéraient une description de fonds au lieu d'une identification (beaucoup moins précise) ou encore que la pièce préconisée pour devenir une salle de quarantaine hébergeait finalement deux ordinateurs...



Consignes affichées à l'étage, réalisées par l'équipe du Bouclier bleu lors de leur précédente mission.

Un décalage souvent observé entre les préconisations et les pratiques, que décrit depuis des décennies l'anthropologie appliquée au développement avec un usage détourné des médicaments, des financements des objets comme des techniques. Comme le soulignait Olivier de Sardan (1995), tout projet subit une dérive, toute innovation adoptée résulte d'une négociation invisible, d'un compromis et toute réaction à un projet a sa propre logique, sa propre cohérence. L'appropriation passe inexorablement par une distorsion, un décalage flagrant d'avec la prescription initiale, les attentes n'étant pas les mêmes entre les « développeurs » et les « développés ». Or, dans le cas qui nous occupe, il ne s'agit pourtant pas de développement, mais de soutien à des collègues, que seule la catastrophe justifie. L'objet de la mission n'est pas de moderniser le service, de pallier des compétences qui font défaut aux Haïtiens, mais de participer au sauvetage de documents. D'où probablement l'étonnement d'Hélène et de Christophe quand ils constatent ce qu'ils se refusaient peut-être à voir : la différence impossible à gommer entre un service d'archives ici et un service d'archives là-bas, même si leurs missions – collecter, classer, conserver et communiquer des archives publiques – sont les mêmes. L'équipe des Archives diplomatiques haïtiennes a développé sa propre histoire et son expérience avec les ONG patrimoniales, ce qui constitue autant de paramètres qui échappent aux membres du Bouclier bleu. En effet, si Hélène et Christophe sont novices sur ce terrain, leurs collègues haïtiens, sans pour autant sembler blasés, ont acquis une certaine autonomie à l'égard des bénévoles occidentaux qui leur rendent visite.

Bâtir l'Arche

Le deuxième objectif de cette mission était de mettre en place le programme Arche, du nom de l'association créée en 2012 sous l'égide de trois ONG patrimoniales internationales : l'Ifla (International federation of library associations), l'ICA (International council on archives) et l'ANCBS (Association of national committees of the Blue shield). Le projet consiste en la conception et la création d'un bâtiment modulaire, pouvant être démonté et remonté dans la zone caraïbe en prévisions d'autres sinistres, au sein duquel sera formé le personnel des archives à la conservation³⁶ préventive comme curative par des bénévoles européens. Il est cofinancé par la fondation hollandaise Prince Claus (pour le bâti) et par la ville de Genève (pour les missions des bénévoles). D'où la présence de l'équipe suisse, puisque ses membres appartiennent à ces ONG et que l'un d'eux est la présidente de l'Arche.

Pendant cette mission, Christophe, en tant que président du Comité français du Bouclier bleu, doit se consacrer à des fonctions officielles comme la signature d'une convention avec le

³⁶ Le projet prévoit l'envoi de bénévoles formateurs sur six mois avec des sessions de 15 jours par module : réparations de déchirures, initiation à la reliure et à la reliure bradel (emboîtement).

ministère des Affaires étrangères et la rencontre de la représentante de la Fondation Prince Claus. Hélène, de son côté, s'attache à des actions plus opérationnelles comme prendre contact avec l'ONG française de charpentiers Camaha³⁷, tandis que l'équipe suisse se charge d'une initiation à la reliure pour le personnel des archives.

L'idée de création d'un centre de traitement apparaissait déjà dans le compte rendu de la première mission du Bouclier bleu, en 2010 : le programme ambitieux établi en grande partie, depuis Paris, par le binôme du Bouclier bleu, aura de la peine à être suivi. Il était initialement prévu que la coordination soit confiée à un consortium de partenaires, qui pourrait bénéficier du centre, en l'absence de cluster pour les biens culturels. Les clusters sont des agences de coordination des actions humanitaires, comme l'OMS ou l'Unicef pour la protection de l'enfance. Leur mission consiste à identifier par secteur les partenaires, à en clarifier les rôles, à assurer les évaluations et l'analyse des besoins afin d'éviter doublons et chevauchement des actions³⁸... Il était aussi prévu que le centre soit monté sur un terrain mis à disposition par Haïti Habitat et que les premiers matériels soient acheminés en juin 2010. Finalement, où moment de cette seconde mission deux ans plus tard, la coordination revenait à Jean Euphèle sur le terrain du ministère des Affaires étrangères où se trouve le bâtiment des Archives diplomatiques.

L'idée de construire un centre de toutes pièces reposait aussi sur la volonté de ne pas s'arroger un bâtiment existant qui aurait pu servir à un hôpital, par exemple. Ces scrupules honorent le Bouclier bleu, car d'autres ONG ne semblent guère s'encombrer de telles considérations. Le calendrier initial, pour ne pas dire idéal, projetait « *une première mission de bénévoles pour le montage de ce centre dans la seconde quinzaine du mois de juin prochain* ». Le principe de réalité haïtien a considérablement dilaté la temporalité de l'urgence patrimoniale. Deux ans plus tard, je me trouvais avec l'ensemble des bénévoles et Jean Euphèle, le directeur des Archives, en présence d'un charpentier de l'ONG Camaha face à un terrain brouté par des chèvres et en partie inondé.

« La présidente de l'Arche : On est parti sur des constructions en bois. [...] L'objectif du projet c'est la formation et que les haïtiens deviennent des experts dans la zone caraïbe et que le centre puisse être démonté, transporté en containers. C'est un préalable au bâtiment. [...]

Charpentier : Tout est démontable, sauf le bloc béton...

Bénévole suisse : Est-ce que dans le projet est prévue l'électricité ?

Charpentier : Non, nous est charpentier. C'est quelle superficie ?

³⁷ Camaha intervient à Cuba et en Haïti, où son équipe a monté des ateliers de formation aux techniques de bases au métier de charpentier, notamment réalisé la construction d'un hôpital en structure modulaire, d'une école dans un camp de réfugiés.

³⁸ Voir la « Réforme de l'humanitaire », initiée par l'OCHA, l'Office de la coordination des affaires humanitaires de l'Onu, qui impose depuis 2005 une approche par cluster et fait suite à la résolution 46/182 de l'Assemblée générale de décembre 1991.

B. s. : 1 030m² ;

Charp. : Oui, c'est une belle surface. Pour l'hôpital, on a mis sept mois. Le gros-œuvre cinq mois, mais c'était le double, 1 900 m². [...] »

Ce petit groupe, composé de six humanitaires et d'un Haïtien, poursuivirent la discussion sur les autorisations, la question du terrassement non compris dans le devis, la responsabilité civile, la citerne à démolir, rendant d'autant plus flagrante l'absence de l'architecte membre du Bouclier bleu à l'origine des plans et retenu à Paris pour raisons professionnelles. Néanmoins, ces échanges donnaient une dimension tout à fait concrète au projet Arche. Les archivistes du service l'avaient découvert la veille sous la forme d'une maquette réalisée en Lego® par Hélène.



Maquette du projet du centre de traitement réalisée en Lego®.

Dans quelle mesure la représentation avec un jouet fut-elle interprétée ? Elle est fréquente chez les archivistes comme un clin d'œil à l'enfance, avec récemment des Playmobil® lors de l'édition 2013 du Forum des archivistes français. Mais renvoie-t-elle au même imaginaire en Haïti ? Les Haïtiens connaissent-ils les Lego® ? Difficile de répondre tant les archivistes furent discrets quant à leurs réactions. Hélène présenta les cinq zones de traitement des documents depuis l'entrée, avec un bonhomme armé représentant le poste sécurité, et la zone de quarantaine en passant par le poste identification des documents. Ensuite, elle les invita à participer, à donner leur avis sur l'emplacement et les étapes de ce traitement : tous restaient en retrait, éloignés de la table où reposait la maquette. En l'absence de réponse, elle piocha dans un carton des éléments pour meubler chaque poste, puis laborieusement, quelques archivistes, des hommes, prirent la parole.

« Hélène : Donc, je mets une table ici pour le dépoussiérage... Ensuite si les documents sont mouillés...

Archiviste : On les met en quarantaine.

Hélène : Et la quarantaine, vous la verriez où ? [silence] À votre avis, où est-ce qu'on pourrait la mettre ? »

Certains prenaient des notes, tandis que d'autres, avachis sur la table, entouraient leur sac à dos de leurs bras, comme prêts à partir. Pendant ce temps, la restauratrice suisse préparait sur la table

contigüe la colle pour l'initiation à la reliure. Hélène énuméra toutes les zones en incitant les Haïtiens à participer. Quand elle annonça qu'étaient prévues des toilettes en positionnant des pièces représentant deux cuvettes, les archivistes semblèrent médusés. « *Et puis faut peut-être envisager un espace pour manger et se détendre... On a prévu que les personnes sur le centre auraient le droit de manger, mais pas dans les lieux où on traite les documents* » (Hélène pose une table sur le socle gris). Comment ont-ils perçu ce projet ? Ces aménagements (table, espace de repos...) dont ils ne disposaient pas étaient-ils mis en place parce que des bénévoles occidentaux venaient ? Ont-ils pensé que c'était la norme en France ? Y ont-ils seulement cru ? Étaient-ils méfiants ? Quelle image renvoyait-elle d'elle-même, cette équipe de Blancs ? En visionnant cette anecdote que j'avais filmée, pour écrire ces phrases, je réalise que je n'avais parlé qu'à deux ou trois de ces dix-sept personnes ; nous étions et resterions des étrangers, pour ne pas dire des inconnus.

Comparer l'incomparable

Un récit, celui du sauvetage des archives municipales de Cologne, revient dans les discours des bénévoles du Bouclier bleu. Se créent une démarcation entre ceux qui y étaient et les autres, un inventaire des pratiques réussies là-bas qu'il faut reproduire ici. Il semblerait que cette expérience, la première du BB français en matière d'intervention d'urgence, fasse office de référence, d'étalon, alors que son contexte diffère en tout point de celui des archives haïtiennes. Pourtant, très souvent à Port-au-Prince, le binôme du Bouclier bleu, comme certains membres de l'équipe suisse, évoquent Cologne : « *On a beaucoup appris avec Cologne* », « *Pour le centre, on a repris les codes couleurs, comme on avait fait à Cologne* », « *À Cologne, il y avait un talkie-walkie par chef de zone...* », « *Je sais qu'à Cologne on avait fait...* ». Je retrouverai des références à ce récit auprès d'autres membres de l'ONG en France. La simple évocation de la capitale rhénane renvoie, pour les initiés, à ce qu'ils ont (?) vécu et ils se reconnaîtront, au sauvetage des archives municipales. Véritable genèse de réponse à l'urgence du Comité français du Bouclier bleu, ce récit se raconte par métaphores, allusions et sous-entendus. Aux Archives diplomatiques haïtiennes, sur de nombreux détails invisibles pour moi ricochaient des souvenirs, des anecdotes de cet événement. Le 3 mars 2009 aux alentours de midi, le bâtiment des Archives municipales de Cologne s'effondre suite aux travaux de percement du métro sous l'édifice, emporté par un glissement de terrain. Il abritait quelque 26 kilomètres linéaires de documents, dont 60 000 chartes anciennes, ce qui en faisait un des services d'archives les plus riches d'Europe (Burckle 2009). La veille, le gardien ayant remarqué un trou devant la chaussée du bâtiment l'avait fait évacuer. Deux personnes, qui se trouvaient dans un immeuble voisin également effondré, sont

décédées. Une fois le bâtiment stabilisé, les documents extraits des gravats par les pompiers, les archives mouillées envoyées à la congélation, la solidarité internationale s'organise. Un appel à volontaires est lancé dans les semaines qui suivent par la ville de Cologne, relayé en France par le réseau des Archives de France, le Bouclier bleu et ses comités nationaux. Pendant que se met en place la solidarité professionnelle, les archivistes allemands organisent le chantier, les équipes, acquièrent du matériel et préparent les missions des bénévoles en transférant notamment les documents vers un site de traitement, un hangar sur trois niveaux situé en zone industrielle, dont l'adresse reste confidentielle. Sur place, des archivistes et des élèves-archivistes allemands se relaient 24 h sur 24 pour récupérer les documents parmi les décombres (Neirinck 2009).

Se coordonner pour mieux aider

Posted lun, 03/30/2009 - 12:51 by admin

L'Association des Comités nationaux du Bouclier bleu a relayé un appel aux volontaires lancé par la ville de Cologne suite à l'effondrement du bâtiment des Archives municipales. Les pays se sont organisés petit à petit pour coordonner les initiatives en matière de déploiement de volontaires. Suite à des contacts pris avec l'Association des Archivistes français ainsi que la Section française d'Archivistes sans Frontières, le Comité français du Bouclier bleu a souhaité proposer un plan d'action commun pour faciliter le déploiement de bénévoles à Cologne.

En effet, les besoins identifiés sont nombreux. Il est important de coordonner nos efforts pour proposer aux collègues allemands une aide spécifique, durable et coordonnée. Une délégation de l'Association des Comités nationaux du Bouclier bleu s'est rendue sur place dernièrement pour évaluer avec les collègues allemands quels étaient leurs besoins dans les mois et années à venir.

Appel aux partenaires

Posted mar, 03/31/2009 - 09:50 by admin

Le Comité français du Bouclier bleu recherche actuellement des partenaires désirant participer à l'envoi de bénévoles à Cologne (Allemagne) pour aider nos collègues archivistes. Leur bâtiment s'est effondré début mars et des volontaires fouillent encore les décombres pour sauver les collections qui peuvent encore l'être.

La ville de Cologne a lancé un appel aux volontaires, que vous retrouverez sur le site du Bouclier bleu international (<http://www.ancbs.org>). Si vous souhaitez envoyer des bénévoles, participer à l'organisation de cette mission commune à plusieurs institutions/associations, de façon pécuniaire ou matérielle, n'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples informations.

Les bénévoles devront se rendre en mission à Cologne vers la fin du mois d'avril, emmenant avec eux leur propre petit matériel. Nous recherchons donc des matériels, des offres d'aide à l'organisation d'une formation destinée aux bénévoles, ainsi que des financements éventuels pour le défraiement de ces bénévoles (frais de transport et de logement sur place).

Contactez le secrétariat du CFBB : secretariat@bouclier-bleu.fr

Messages postés sur le site du Comité français du Bouclier bleu

Ainsi, près de 1 800 personnes – archivistes, restaurateurs, bénévoles non professionnels – se sont « relayées au chevet des archives » pendant six mois (Caniart 2010 : 155). Des élèves de l'École des chartes germanistes, des bénévoles d'Archivistes sans Frontières, de l'Association des

Archivistes français et du Bouclier bleu répondent à l'appel pour « *aider [leurs] collègues archivistes* ». La réponse à l'urgence française, dont la centralisation des fiches de bénévoles, leur recensement, est coordonnée par le Bouclier bleu. Il en résulte deux missions, l'une fin avril pour le tri et la sélection des documents humides, mouillés et secs, l'autre en août pour le nettoyage, dépoussiérage, inventaire et reconditionnement. Tout ce monde est réparti en fonction des compétences de chacun : les archivistes germanophones à l'identification des documents, les autres au séchage et au conditionnement, les restaurateurs au dépoussiérage et au conditionnement de documents délicats (comme les grands formats). En dix jours, 160 personnes venues de plusieurs pays européens (dont une quarantaine de Français) et des États-Unis parviennent à traiter deux kilomètres linéaires de documents et 50 palettes de grands formats. Côté organisation, le gîte est assuré par la ville de Cologne et le couvert par l'Ordre de Malte. Il ressort des rares rapports publiés sur ces deux missions une organisation et une logistique implacables pour une efficacité redoutable. La réponse à l'urgence pour l'effondrement des Archives municipales de Cologne confine à la perfection, au cas d'école. Les bénévoles, précise dans son article Valérie Caniart (2010), ont noté deux points perfectibles : la signalétique pour la diffusion des consignes et de l'information et la gestion du matériel de conditionnement.

Revenons à Port-au-Prince, où le contexte est sensiblement différent à tous points de vue. Pourtant, cette expérience de sauvetage transformée inlassablement en récit presque confidentiel, puisque ne sont évoquées que des bribes, devient une référence absolue qui ponctue les discussions. Elle matérialise l'apothéose du sauvetage patrimonial et façonne en quelque sorte la croyance en sa déclinaison dans d'autres lieux et d'autres circonstances, à défaut de sa reproductibilité. Les bénévoles du Bouclier bleu attachent beaucoup d'importance à la capitalisation des expériences, à leur dimension cumulative dans une logique d'accumulation des savoirs. Autrement, il ne s'agit pas à chaque réponse à l'urgence de réinventer des protocoles et des modes d'action, mais de s'appuyer sur ce qui a déjà fait ses preuves, notamment au niveau de la méthodologie. En cela, cette perception rappelle celle d'humanitaires, cités par Atlanti-Duault quand ils expliquent à la population : « *Nous voulons vous proposer des modèles d'initiatives réussies qui ont été développées dans les autres pays* » (2009 : 116). Est-il dès lors possible pour l'équipe du Bouclier bleu de créer une cohérence qui leur permettrait d'assurer une continuité entre ces deux univers ? Quelle distorsion faut-il opérer pour passer du pays classé au cinquième rang mondial pour son indice de développement humain (IDH) où un bâtiment d'archives vient de s'effondrer à celui

qui est classé au 149^e rang et où le *Goudougoudou* vient de tuer 300 000 personnes³⁹ ? Aussi, envisager la construction du bâtiment selon des critères de plans d'urgence occidentaux avec notamment une zone pour la congélation (pour les documents humides) ou l'usage d'un code-barres pour identifier les documents, dans un contexte où l'électricité est rare et les coupures fréquentes, semble inapproprié à la réalité qui nous entoure. Il en va de même pour l'édition de procédures en l'absence d'imprimante et au regard du prix du papier (12 \$US la ramette en provenance des États-Unis).

Face au dénuement, au découragement que symbolise la situation haïtienne et singulièrement celle des Archives diplomatiques, on comprend aisément que les bénévoles s'accrochent littéralement à leur expérience précédente idéalement réussie. Car, là plus qu'ailleurs, il faut y croire, il faut avoir la foi, et ces évocations irrépessibles d'un succès sont peut-être nécessaires pour renforcer une conviction que tout semble vouloir ébranler. Mais la réalité de Port-au-Prince accable sans pitié les bénévoles : les blouses qu'ils avaient apportées lors de leur précédente mission sont inadaptées à cause de la chaleur, les brosses pour dépoussiérer, malgré leur mise sous clé, ont mystérieusement disparu, et le programme de la journée très rempli vole en éclats alors que les heures des bénévoles sur place sont comptées⁴⁰. Les archivistes haïtiens veulent avant tout savoir comment fonctionnent les archives françaises... : « *On veut faire de l'observation participante. Nous, on veut voir comment ça fonctionne chez vous. Tout ce que vous venez de dire, on le sait déjà* ». L'un d'eux aimerait venir en France, être invité, faire un stage, que le transfert de connaissances ait lieu non pas dans son propre service mais dans un autre contexte. Cette expérience aura lieu deux ans plus tard, avec le seul restaurateur haïtien en poste aux Archives nationales. Il passera deux mois à Paris à l'automne 2012, visitant les ateliers de la BNF, des Archives nationales et l'Institut national du Patrimoine. Lui non plus ne sera pas très loquace pendant nos déjeuners, très inquiet à l'idée ce que j'aurais pu noter⁴¹, si ce n'est un lapidaire : « *On ne peut pas laisser la gestion du patrimoine à des étrangers* ».

En revanche, comme ses collègues des Archives diplomatiques, il est demandeur d'acquisitions pratiques de connaissances et réticent à ce qu'un regard étranger soit porté sur son travail. Cela s'est traduit très concrètement par le succès qu'a connu l'atelier initiation à la relire mis en place pendant deux jours au rez-de-chaussée qui abrite la bibliothèque. Au départ, le

³⁹ « *A Cologne, beaucoup de gens étaient en arrêt maladie pour choc traumatique* », explique Hélène. A Port-au-Prince, les archivistes se réjouissent d'avoir un logement et d'être encore en vie.

⁴⁰ Bien que le duo du Bouclier bleu établisse, réajuste chaque matin avant le petit-déjeuner le programme de la journée, il est régulièrement modifié pour des raisons à chaque fois différentes. Il leur faut rebondir, improviser, s'adapter avec l'impression que le temps si compté sur place s'écoule à attendre. Hélène et Christophe ont chacun une activité professionnelle, voire plusieurs, et les possibilités de venir en Haïti sont rares et précieuses.

⁴¹ Nos discussions tournaient autour de sujets sans enjeux comme le choix de matériaux de conservation ou la passion des Français pour le foie gras de ma mère qu'on lui faisait goûter, sans succès !

programme prévoyait deux groupes : l'un consacré à la description archivistique, l'autre à la reliure. Tous les archivistes haïtiens ont choisi le second, laissant Hélène, chargée de celui-ci, pantoise. Le contact avec la reliure, le fait qu'ils soient acteurs, détend considérablement l'atmosphère. Les tables installées en carré, la circulation des objets, les va-et-vient de la restauratrice et de la bibliothécaire qui l'aide, incitent aux bavardages, au tutoiement, c'est l'ambiance de l'atelier. Si le projet du bâtiment Arche, calé sur l'expérience de Cologne, a pu laisser dubitatifs les archivistes haïtiens, car par trop éloigné de leur quotidien, les outils qu'ils manipulent pour cette formation appartiennent à leur univers. En effet la restauratrice a acheté sur place, dans le supermarché de Pétiion-Ville, des baguettes chinoises en bambou (à tailler pour en faire des spatules), des nappes en papier en guise d'in-tissé, des couteaux en plastique jetables pour marquer les plis de la reliure...



Le matériel utilisé pour l'initiation aux petites réparations des documents (de type déchirure) et à la reliure a été acheté au supermarché de Pétiion-Ville. La colle est réalisée à froid dans un bol à partir de maïzena diluée dans de l'eau. Il n'y a de toute façon aucune possibilité de faire chauffer de la colle et encore moins pour les archivistes haïtiens de se procurer des colles de restauration.

Le compromis qu'elle parvient à réaliser entre transmission de savoirs, utilisation de matériaux locaux et une temporalité accélérée – certaines étapes sont écartées comme la mise sous presse, incompatible avec l'absence d'ais, de feu pour chauffer la colle, et une durée très courte – se révèle une réussite. On le sait (Both 2012), les restaurateurs ont l'habitude d'inventer, d'imaginer, de créer des outils et des protocoles en fonction des biens culturels qu'ils traitent. Or, au cours de

ces deux séances de formation, les Haïtiens ont bénéficié d'une initiation professionnelle dans un environnement familier avec un résultat plausible, efficace et immédiat. Nulle référence n'a d'ailleurs été faite aux conditions matérielles et techniques de la restauration en Europe, nulle comparaison n'a été établie.



L'équipe des Archives diplomatiques a passé deux demi-journées à s'initier aux bases de la reliure. Le fait que le matériel soit en grande partie local a probablement grandement contribué au succès de la formation. Concrète, pratique et reproductible simplement, y compris quand les bénévoles seront repartis, elle participe de leur autonomie, contrairement aux étapes du projet qui se construit pour eux, mais sans eux.

D'ailleurs, peu de temps avant, lors d'une réunion, la restauratrice ne se faisait guère d'illusions en déclarant : « *De toute façon, on ne devient pas restaurateur en une semaine* ». Ces propos se rapportaient non à ces petites séances mais au plan de formation prévu dans l'Arche, le bâtiment modulaire. Autrement dit, il s'agit plus d'inventions de nouvelles pratiques que d'une déclinaison de celles en vigueur dans les ateliers européens et en aucun cas ce qui est réellement pratiqué. Le fait que la restauratrice parte du contexte économique, climatique et matériel haïtien et non européen lui permet de s'affranchir autant des exigences que des repères de son environnement initial.

On imagine aisément comment cette conscience du contexte haïtien aurait pu aider les archivistes du ministère des Affaires étrangères s'ils avaient pu profiter de ce programme de

formation, dispensé par des restaurateurs européens. On imagine aussi comment l'indéfectible conviction des bénévoles du Bouclier bleu et de l'équipe suisse aurait eu raison des décalages d'avec le modèle de Cologne en faisant aboutir le projet Arche. Les structures permettant la construction du bâtiment se trouvent déjà en Haïti depuis plus d'un an mais ne seront jamais montées. L'engagement patrimonial des bénévoles, sans jamais faillir, n'est pas parvenu à ses fins et a été contraint faute de terrain⁴² disponible, de retard pris, et par voie de conséquence, de financements, de renoncer. « *Si vous avez une idée, les moyens pour faire avancer ces idées-là, vous allez trouver quelqu'un qui vous embête* », nous avait pourtant prévenus un archiviste haïtien.

⁴² Un premier terrain avait été mis à disposition par Haïti Habitat au prémices du projet, avant d'être remplacé par celui sur lequel se trouvaient le bâtiment abritant la bibliothèque et les archives diplomatiques. Puis, un autre a été proposé sur les hauteurs de Pétion-Ville avant d'être préempté, une fois terrassé, par le ministère du Tourisme. Les échéances fixées par les bailleurs de fonds étant atteintes à l'été 2014, le projet a semble-t-il été abandonné.

Deuxième partie

PREVOIR L'IMPREVISIBLE

« Si dans votre local d'archives vous avez des canalisations d'eau, qui passent dans le local à archives, [...] vous pouvez être sûrs qu'à un moment donné, vous allez avoir une fuite. On ne sait pas quand, mais un jour ou l'autre... C'est du bon sens. »

POMPIER, GROUPEMENT PREVENTION PREVISION DES RQUES,
Avignon, le 6 décembre 2012.

L'urgence patrimoniale semble – avec son corollaire la prévention – être ce qui définit les raisons de l'intervention du Bouclier bleu. Dès lors, pourquoi cette urgence et quelle sens prend-elle dans ce contexte ? L'urgence patrimoniale paraît se dilater dans le temps avec la nécessité d'anticiper. Il serait urgent d'agir en raison des risques... Si l'urgence n'est pas imminente, elle le sera fatalement un jour et il faut s'y préparer.

Une grande partie, pour ne pas dire la plus importante, des activités des bénévoles du Bouclier bleu concerne la formation et la coordination de la prévention, la gestion et l'évaluation des risques. Cet aspect extrêmement technique et normatif ne sera pas abordé en tant que tel, contrairement aux effets qu'il engendre sur la façon de penser les objets patrimoniaux. Les messages publiés sur la page Facebook de l'association sont en cela assez révélateurs. Ils concernent soit ses activités (journées d'études, colloques, conférences...), soit celles d'associations périphériques (Association française pour la prévention des catastrophes naturelles, par exemple...), soit des dépêches concernant des scènes de dévastation (destruction de mausolées au Mali, pillage archéologique en Syrie), de sinistres (crues en France, séisme en Italie...) ou encore d'exercice de sauvetage (pompiers s'entraînant au château de Blois par exemple). Il en ressort ainsi une vision catastrophiste du patrimoine français comme mondial. Il ne s'agit pas, bien entendu, de s'étonner de l'évocation de ces thèmes, évidemment légitimes sur la page du Bouclier bleu, mais de souligner que cette conscience de l'imminence de la catastrophe, rapportée bien entendu à la temporalité patrimoniale, participe grandement de l'engagement des bénévoles du BB.

Chapitre 1. L'inéluctable dégradation

« *La prévention ne se voit pas ; la catastrophe, si* », m'expliquait une restauratrice en archives départementales, membre très actif du Bouclier bleu. Elle exerce, comme 73 %⁴³ des bénévoles de l'association, une activité professionnelle dans le secteur de la restauration et de la conservation et, comme une grande majorité, dans le monde du « papier » entendu au sens large (archives ou bibliothèques). La fragilité des supports liés à l'écrit (papier, parchemin, calque...), la masse qu'ils représentent et les dégradations liées à leur usage, expliquent probablement la forte implication de ces champs patrimoniaux, par rapport au musée ou à l'archéologie, par exemple.

La conservation préventive

De par leur domaine professionnel, les bénévoles (à 73 % des femmes) savent que les biens patrimoniaux sont inexorablement condamnés à se dégrader, que ce soit dû aux matériaux qui les composent ou à l'univers dans lequel ils sont conservés. On sait que les archivistes ont pour mission de conserver les documents pour l'éternité et qu'ils s'efforcent d'y croire. Quant aux restaurateurs, ils se révèlent nettement moins optimistes, au regard de la matérialité sur laquelle ils interviennent ; tout au plus, espèrent-ils, grâce à la magie de la réversibilité, maintenir les documents dans un état intemporel qu'ils ont eux-mêmes arrêté (Both 2012).



À gauche, affiche du Bouclier bleu présentant les risques majeurs avec leur pictogramme.
À droite, affiche des Journées internationales du BB, 27-28 novembre 2014.

Si la conservation préventive est souvent présentée comme un ensemble de bonnes pratiques et de règles de conservation des biens patrimoniaux, elle recouvre aussi une dimension holistique, particulièrement développée au Bouclier bleu. En effet, il ne s'agit plus de s'intéresser

⁴³ Ces chiffres proviennent d'une enquête par questionnaire réalisée en août 2011 par la personne chargée alors de démarche de capitalisation d'expérience.

à l'objet patrimonial, ni à son magasin, à son dépôt ou à sa réserve, mais d'élargir le contexte au bâtiment, au secteur, voire à la région et de basculer ainsi vers une toute autre échelle. Les restaurateurs membres du Bouclier bleu passent du millimètre qu'ils grattent au bout de leur spatule (voire de la molécule pour les réactions chimiques) aux kilomètres carrés... À noter, l'inscription territoriale pour les archivistes est moins surprenante dans la mesure où leur institution, si elle est publique, reflète déjà la production de documents sur un périmètre précis⁴⁴. En revanche, pour les musées ou les bibliothèques, la prise en compte du contexte géographique nécessite une autre façon de penser les collections, qui proviennent en général de lieux dispersés. Cet élargissement physique de l'univers des biens patrimoniaux s'accompagne aussi d'un élargissement des personnes impliquées comme la Sécurité civile avec les pompiers.

Le Bouclier bleu est représenté en France par cinq sections locales : Paris Île-de-France, Est, Atlantique, Grand Sud-Ouest et Bassin du Rhône. Les actions qui y sont menées, invisibles, discrètes, se rajoutent au travail quotidien et ne bénéficient d'une reconnaissance, la plupart du temps, qu'à l'occasion de rencontres avec d'autres bénévoles. Travail de Romain, de recensement, de mise en place de procédures, de sensibilisation, il prend la forme d'une base de données sur l'historique des sinistres dans le Bassin du Rhône, d'une carte géographique des risques en Rhône-Alpes, de participation aux Commissions inondation du Bassin Adour-Garonne.

« On a commencé en Midi-Pyrénées et là c'est en cours de réalisation pour la région Rhône-Alpes donc, c'est-à-dire qu'on est en train... C'est un travail de titan, de fourmi, de répertoire chaque bien culturel, que ce soit un musée, une archive, une bibliothèque, un jardin du patrimoine ethnographique euh... du patrimoine privé. Une fois qu'on aura cette carte, cette grande base de données, on va la superposer à la carte des risques. Les inondations, les séismes, les risques technologiques enfin bon, tous les risques qui existent. Tous ceux qui existent et listés par le ministère de l'Écologie. »

Chargée de la conservation préventive, d'archives

Si la masse des biens culturels n'entre plus en ligne de compte, il s'agit toujours de dresser des inventaires, mais cette fois-ci, des lieux, soit une quantité indicible d'objets, de livres et d'archives. Cette opération donne une autre dimension au patrimoine, l'amplifie encore davantage en repoussant les limites par un effet d'accumulation inflationniste d'institutions, de villes, de départements. La pièce n'existe plus, y compris celle que la restauratrice, bénévole du Bouclier bleu, a gommée, reliée ou comblée pendant des heures, des jours, voire des semaines. La collection, pas plus que la série, ne survit à cette mise en tableaux d'objets souvent uniques quand ils ne sont pas rares, en tout cas en musée ou archives. Par ce procédé est fabriqué l'inventaire des institutions, lesquelles dressent de leur côté l'inventaire de leurs propres inventaires... Le seul

⁴⁴ D'ailleurs, il est fréquent de voir en archives départementales des cartes des arrondissements et en municipales, celles des quartiers.

architecte du BB, qui est aussi le seul de sa profession à être titulaire du master en conservation-restauration des biens culturels de Paris-1, ne cache pas sa fascination pour les listes.

« Ensuite il y a un rapport aux listes. C'est bizarre... [...] Je suis un fanatique de listes, j'adore les listes et là il y avait le fait de se confronter à des listes de collections [dans un musée]. »

Ces listes et ces inventaires sont la quintessence de l'abstraction, la mise en ligne organisée, la réduction drastique de cette monstrueuse matérialité.

Il s'agit d'envisager les collections et les fonds au-delà de leur contexte de production et de leur histoire initiale et de les inscrire dans celles du lieu où ils se trouvent, notamment à travers celle des sinistres. Cette masse exponentielle, conservée pour l'éternité (archives et objets de musées inscrits à l'inventaire) et que l'on croyait contenue, circonscrite dans un périmètre contrôlé, en l'occurrence son bâtiment, devient dès lors subordonnée à des contraintes géologiques, climatiques, industrielles et à un environnement potentiellement hostile et imprévisible. Autant, en Haïti, l'existence de risques de toute sorte ne fait pas de doute, autant en France cela peut surprendre. Pourtant, la liste des risques auxquels un bâtiment patrimonial est potentiellement exposé laisse rêveur. Ces objets patrimoniaux qu'on croyait si bien à l'abri courraient de graves risques : cyclonique, industriel, nucléaire, sismique, volcanique, avalanche, feu de forêt, inondation, mouvement de terrain, rupture de barrage, submersion marine, tempête, transport de marchandises dangereuses... À cette liste évidemment il convient de rajouter les sinistres classiques liés au bâtiment même comme la banale inondation due à l'orage « *du 15 août à 15 heures* », selon l'expression du Bouclier bleu, ou l'incendie lié à un vulgaire court-circuit électrique.

Une conservatrice à l'Unesco, membre de l'association, aide mais cette fois dans le cadre de son travail, des gestionnaires de sites – en l'occurrence Pompéi et Herculaneum au moment de notre rencontre – à prendre en compte la gestion des risques.

« Après je parle de prendre en compte dans la gestion des risques tout ce qui est bâtiment et environnement, parce que je dois savoir où je me trouve, quelles sont les conditions climatiques typiques de mon environnement, de là où se trouve mon bâtiment patrimonial. Je dois savoir si je suis proche d'un lac ou pas. Je dois savoir si je suis en bas d'une vallée où il y a des avalanches. Je dois savoir si je suis dans un pays qui est dans une zone sismique ou pas. Donc je dois connaître mon environnement, je dois connaître mon bâtiment et comment il réagit. »

La conservation préventive, par les outils qu'elle met en place, écrit une nouvelle histoire des biens patrimoniaux en les inscrivant aux côtés des rescapés des sinistres précédents, histoire qui s'ajoute à celle des historiens ou des archéologues et à celle des restaurateurs, plus confidentielle, qui s'attache à leur matérialité. On savait déjà que ces objets étaient en sursis, malgré les pratiques

magiques de la restauration, on découvre en réalité qu'ils sont condamnés. L'apposition d'une liste de risques sur un bâtiment patrimonial induit inévitablement une perception réelle ou exagérée de sa vulnérabilité⁴⁵.

Néanmoins, il semblerait que le pouvoir performatif de l'énonciation des risques n'agisse que sur ceux qui en sont à l'origine et que les chargés de conservation préventive, en général des femmes jeunes, n'obtiennent pas les moyens pour mener à bien leur mission⁴⁶. Sauf lors qu'il y a eu un ou plusieurs sinistres. Ainsi a été mise en place, sous l'impulsion de membres du Bouclier bleu, une mutualisation de huit services d'archives en cas de sinistre dans le département de la Loire (Roanne, Riorég, Montbrison, Veauche, Rive-de-Gier, Saint-Chamond, Saint-Étienne et Saint-Étienne métropole). Cette décision fait suite à l'incendie qui a frappé les archives municipales de Montbrison en octobre 2007 et les inondations celles de Rive-de-Gier, 13 mois plus tard. Les délibérations des collectivités concernées précisent la mutualisation des moyens matériels existants et les moyens humains. Dans ce cas, la mise en place de la prévention résulte de la sensibilisation des élus *après* sinistre, malgré l'obligation légale qui leur est faite de veiller à leur conservation⁴⁷.

« Si on disait ... "Là j'ai 15 km qui se sont effondrés, qui ont été inondés". Là c'est parlant. Je trouve que la prévention c'est pas parlant c'est ingrat, dans le sens qu'on n'est pas compris. En fait, on prépare quelque chose qu'on souhaite que ça arrive jamais. Mais au cas où ça arrive, on fait tout pour que ça n'arrive pas, que ce soit le moins pire possible. Et c'est comme en santé, on vaccine énormément ça se voit pas, tout ça... mais si on vaccinait pas on en se rend pas compte, on arrive à des milliers de maladies. C'est la même chose. Nous on met en boîte, on protège, on est pénibles sur les bâtiments. Les zones, les circulaires, mais tout ça permet... Le truc c'est que si on ne l'avait pas fait, les catastrophes on voit que... et donc quand il y en a une... forcément ça se voit... »

Restauratrice, services d'archives

Le travail des bénévoles, que ce soit au sein de leur institution ou du réseau, se révèle invisible, « ingrat », évidemment fastidieux au regard de la masse à traiter. Pour autant, ils ne souhaitent pas qu'il soit visible un jour car cela serait synonyme de sinistre. Position paradoxale, s'il en est, qu'ils doivent exposer à des non-initiés dans le cadre d'une sensibilisation à travers les formations, les colloques.

⁴⁵ Cela me rappelle une enquête réalisée en 2008 en unité de cancérologie, où une personne bien portante en entrant le bureau du médecin en sortit souffrante après que ce dernier lui ait formulé le nom de sa maladie, jusque-là tout autant invisible qu'indolore.

⁴⁶ Travail peu reconnu, ils sont rares les bénévoles dont l'institution a signé un partenariat avec le Bouclier bleu et qui leur octroient une décharge d'heures, d'autant que 66 % ont adhéré à titre personnel.

⁴⁷ Le maire est responsable civilement et pénalement des archives communales. Il est notamment passible de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende en cas de destruction, dégradation et détérioration d'archives (article 322-2 du Code pénal), ou d'un an d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende en cas de négligence ayant entraîné la soustraction ou le détournement de biens, en l'occurrence, d'archives (article 432-16 du code précité).

Un patrimoine menacé

Le fait que les autres acteurs du patrimoine aient peu ou pas du tout conscience des menaces renforce le sentiment d'isolement des bénévoles et participe de leur engagement au Bouclier bleu. Cet entre-soi permet d'évoquer librement les difficultés rencontrées, voire l'incompréhension auxquelles ils se heurtent dans l'exercice de leur bénévolat ou de leur travail, dont les zones se recouvrent. J'ai pu observer les mêmes mécanismes au sein du réseau Aurore de l'Association des archivistes français, où reviennent régulièrement pendant les réunions les difficultés qu'il y a à dialoguer, ici avec le service informatique, là avec les chercheurs ou avec l'administration. Cette communion des contrariétés renforce le groupe dans ses convictions et la nécessité d'avancer, quitte à ce que cela se fasse, dans un premier temps, en dehors de l'institution pour mieux y revenir après avec un dossier ou un projet relativement abouti, bénéficiant de l'apport et de la légitimité de l'association.

Cet entre-soi où l'incompréhension s'est substituée à la complicité se retrouve aussi sur la page Facebook du Bouclier bleu, où cette conscience partagée de la menace s'exprime sans retenue, à l'image de ce commentaire humoristique, accompagnant la diffusion d'un article du quotidien *Libération* dans son édition du 1^{er} octobre 2014.

« Des institutions menacées non pas par les risques majeurs mais par la surexploitation...

On devrait peut-être ajouter dans les objectifs du CFBB, en plus de la protection du patrimoine culturel en cas de catastrophe naturelle ou d'origine humaine, la protection du patrimoine culturel en cas de bêtise politique et institutionnelle, non ? »

Commentaire à propos de l'article de *Libération*,

intitulé « *Le Louvre, Orsay et Versailles ouverts sept jours sur sept* »

Cette perception du patrimoine comme s'il était maintenu sous une menace plurielle – et imperceptible pour qui n'y est pas sensibilisé – le situe dans un état imaginaire, un état irréversible. En effet, une fois que les collections ou les fonds ont été envisagés à travers le prisme de leur potentielle exposition à une crue centennale, par exemple, ils sentent déjà l'humidité. Ils ne sont plus les mêmes : tout à la fois projetés dans l'immédiateté du risque et dans la plausible dégradation. On observe alors la conjonction de deux statuts : celui actuel (biens patrimoniaux toujours en bon état, objectivement secs), et celui qui pourrait advenir (biens patrimoniaux objet d'un sinistre). Les bénévoles du Bouclier bleu pensent ces biens à la fois tels qu'ils sont (menacés) et en même temps tels qu'ils pourraient être (dégradés). Cette distorsion des temporalités qui croisent le présent et le conditionnel tranche avec celui des restaurateurs ou des archivistes qu'ils sont pourtant en partie. Pour les premiers, on le sait (Both : 2012), le mythe de la réversibilité permettrait d'agencer le passé, le présent et le futur, d'établir ainsi une continuité entre la réalité tangible de l'objet patrimonial dans sa complexité matérielle et historique et une

croyance, celle du retour à l'état antérieur. Quant aux seconds, ils opèrent une négation du temps, tant dans la finalité de leur travail que pour les documents, ces derniers étant voués à l'éternité.

L'engagement des uns comme des autres repose sur une croyance en la permanence de la présence des archives dans les dépôts, ou des matériaux utilisés. Cette continuité semble avoir disparu dans le rapport qu'ont les bénévoles du Bouclier bleu aux biens patrimoniaux puisqu'ils les envisagent à travers une rupture, celle de la dégradation accidentelle. En outre, cette perception est intrinsèquement contrariée car elle se construit sur un scénario dont ils sont les premiers à redouter la réalisation. Elle se singularise également par une contraction de la temporalité : si l'archiviste et probablement le conservateur de musée pensent éternité, le restaurateur plus modestement siècle, le bénévole du Bouclier bleu s'exprime et agit, dans le cadre de la conservation préventive, plongé dans une urgence.

Dès lors, ce patrimoine menacé est-il le même que celui voué soit à la perpétuité, soit à être maintenu dans un état intemporel ? Comment les membres du Bouclier bleu, tous des professionnels du patrimoine, faut-il le rappeler, agencent-ils ces différentes perceptions ? Sont-elles contradictoires, complémentaires, indissociables ? Il semblerait que cette perception du patrimoine menacé lui soit inhérente du fait même de sa conservation. Conserver, c'est protéger et s'en donner les moyens. « [Les gens] *disent toujours* : "*attention les œuvres, on ne peut pas...*" *Mais si on ne peut rien faire avec les œuvres, il faut les brûler ! On ne les garde pas pour rien* », s'emballe un bénévole à propos des musées, soulignant par là que la prise de conscience d'une mise en danger du patrimoine n'est pas synonyme de patrimoine en danger et surtout n'implique pas systématiquement une réaction ou une action. La part de risque à laquelle est exposé un service d'archives, une bibliothèque, une abbatale ou encore un musée relève de l'hypothèse et non de la certitude. En effet, rien ne prouve qu'un sinistre va se produire dans la décennie et quand bien même, qui peut affirmer avec certitude qu'il aura des effets sur le patrimoine ? C'est ce type d'arguments qu'il est possible d'entendre de la part de personnes réticentes, sans parler des priorités budgétaires ni du temps et des moyens que cela nécessiterait. « *Le rêve... On n'a plus besoin d'en parler parce que c'est intégré* », me lançait un bénévole.

Ces différences de position expriment aussi des divergences quant à la vie des biens patrimoniaux. Pour certains, ces derniers sont immuables, intégrés dans l'inertie de leur conservation, tandis que pour d'autres, ils subissent de perpétuels mouvements. Ce dernier point est particulièrement vrai pour les objets (exposition, prêt, consultation...) et moins évident pour le bâti, qui subit néanmoins des dégradations (visites, érosion, nuisibles...), auxquelles s'ajoutent dans certains pays évidemment celles liées aux conflits et aux catastrophes naturelles. Dans quelle

mesure la différence fondamentale ne résiderait-elle pas dans l'intime conviction que la catastrophe est inévitable pour les uns et inenvisageable pour les autres ?

Chapitre 2. La prescience de la catastrophe

Il semblerait que les membres du Bouclier bleu soient ceux qui ont cette intime conviction que le risque est imminent au regard de la temporalité patrimoniale. Cela se traduit concrètement, d'une part par des actions de sensibilisation et de mobilisation, de l'autre par la mise en place de procédures pour se préparer au pire, pour être prêts le jour où le sinistre surviendra.

La conviction

Parce que pour les bénévoles la menace sur le patrimoine ne fait aucun doute, quelle que soit l'origine du risque, et on a vu qu'ils étaient nombreux, une de leurs missions est de faire passer le message. Sachant avant les autres ce qui va inexorablement arriver, ils s'efforcent, éclairés par leur prescience de la catastrophe, d'alerter et d'éclairer les esprits insouciantes et innocents. Cette prescience est rendue possible par leurs savoirs professionnels et contextuels, doublés d'une intuition quasiment messianique.

« Pour Toulouse, le Musée des abattoirs qui est situé sur la digue de la Garonne. Ça devient un enjeu patrimonial à risque parce que la Garonne c'est un fleuve qui connaît des crues centennales. Donc la dernière a eu lieu en 1875. On sait que ce musée va potentiellement être confronté à un gros problème d'inondation. Donc nous ce qu'on fait, c'est de contacter les personnes leur demander si elles ont un plan d'urgence, les informer, qu'ils ont un problème et après proposer que le Bouclier bleu les aide à mettre en place leur plan d'urgence, qui sont des mesures de protection et de prévention pour les aider à prévenir ce risque »,

Chargée de la conservation préventive, service d'archives

Ce savoir – le « *on sait que...* » – s'accompagne d'une proposition d'aide et de soutien à la mise en place d'un dispositif de sauvegarde, logique du projet Arche en Haïti, où les seules incertitudes quant au prochain sinistre concernent sa date et son ampleur. D'autant que, replacé dans son contexte historique – ce qu'on appelle au Bouclier bleu « *la mémoire des sinistres* » – et géographique, un bâtiment à fonction patrimoniale se voit affligé d'une accumulation temporelle et spatiale des risques. J'ai assisté aux dernières Journées d'études de l'association, organisées du 5 au 7 décembre 2012, au sein des Archives départementales du Vaucluse, dans le Palais des Papes en Avignon. Une visite était proposée de Vaison-la-Romaine, sur le thème de la catastrophe... La journée a commencé par une projection dans le musée archéologique d'un bilan de la catastrophe du 22 septembre 1992 : 32 morts, quatre personnes disparues, la destruction

partielle de la ville, les ruissellements, la montée des eaux jusqu'à une hauteur de 17 mètres, les dégâts du patrimoine privé et public, le coût (22 millions d'euros)... Sont également exposées les actions menées : interventions d'urgence de remise en état (chapelle romane Saint-Quentin, sites antiques, château, église haute), de gros travaux de restauration (pont romain et Notre-Dame-de-Nazareth) et la constitution de réserves archéologiques. Depuis, le Dicrim (Document d'information communale sur les risques majeurs) a été refait, un système d'alerte avec deux balises a été élaboré, « *nous avons un plan de sauvegarde écrit maintenant* », précise le maire. Un plan de sauvegarde communal existe qui précise les procédures, la mise en place d'une salle de commandement, l'information des citoyens et l'anticipation de l'hébergement et de l'intendance en cas de récurrence. L'édile souligne la difficulté à « *garder la mémoire des choses, en donnant des conseils à la population, comme écouter la radio [...] sans dramatiser*⁴⁸, car nous avons besoin des touristes. » En effet, la catastrophe a eu pour conséquence de vider les hôtels de la ville. En outre, comme l'expliquera plus tard la conservatrice, son musée avec 76 000 entrées annuelles n'intéresse pas les mécènes, et la ville de moins de 7 000 habitants n'a pas les moyens de conserver ses 12 sites classés aux monuments historiques. D'autant que si la commune est assurée pour le bâti, elle ne l'est pas pour le plein air (site antique).



À gauche, le lit de l'Ouvèze, dont le niveau est monté au-dessus du pont romain, le 22 septembre 1992.
À droite, le témoin de la crue au-dessus du pont.

La visite des vestiges romains s'est accompagnée d'explications sur le sauvetage ou plutôt le nettoyage du site⁴⁹ et sur certains renoncements, comme des mosaïques déposées et conservées dans un dépôt mais toujours pas restaurées. Cette balade sous la neige, placée sous le signe de la catastrophe patrimoniale, catastrophe dont les stigmates sont loin d'être effacés, s'est poursuivie

⁴⁸ Les habitants ont dorénavant pour consigne d'habiter à l'étage, les assurances ne remboursant plus les sinistres concernant des rez-de-chaussée. Par ailleurs, les constructions ne sont plus autorisées dans le lit de l'Ouvèze...

⁴⁹ 24 personnes en contrat emploi solidarité, placé sous le contrôle de deux archéologues ont nettoyé le site romain de la Villasse, afin de retirer les 40 à 50 cm de limon déposés par l'inondation.

par la visite de la cathédrale (dallage soulevé, caveau rempli d'eau), de la chapelle située juste à côté. L'observation *in situ* de ces dégâts, à laquelle il faut rajouter les témoignages personnels de l'équipe du musée pendant le déjeuner, en fait une expérience se situant à la lisière du rituel⁵⁰ de commémoration et du rituel d'affliction patrimoniale. Face à l'ampleur de son récit, personne n'a osé interrompre la restauratrice ou lui proposer de se mettre à l'abri, d'abrégé la visite, comme si les bénévoles pouvaient bien supporter le désagrément du grand froid – auquel personne n'était préparé, certaines portaient des ballerines –, une moindre souffrance au regard de la catastrophe qu'elle avait personnellement vécue et dont les effets étaient présents dans son quotidien. Comme s'il leur fallait, eux aussi, en passer par cette épreuve.



Participants de la journée d'études sur le site de la Villasse, le 7 décembre 2012, sous la neige.

Cette catastrophe a créé une rupture dans la continuité patrimoniale, le tout produisant une continuité historique, puisque l'Ouvèze n'en était pas à sa première crue dramatique. Et c'est bien parce qu'il y a une forte présomption qu'elle se reproduise que les bénévoles réalisent des actions de sensibilisation, y compris auprès du grand public. Il peut s'agir, par exemple, du projet expérimental mené dans le lycée de Tarascon en 2012 auprès d'élèves d'une classe de seconde, en collaboration notamment avec la mairie, l'Association des amis du Vieux Tarascon, le SDIS 13 (Service départemental d'incendie et de secours des Bouches-du-Rhône) et le Laboratoire de conservation, restauration et recherches de Draguignan. Cette option consiste, en fait, à former de futures citoyennes à la sauvegarde du patrimoine avant leur entrée dans la vie active : prise de conscience de la fragilité du patrimoine tant individuel que collectif et connaissance de la sauvegarde du patrimoine et des risques majeurs (notamment du lycée), avec visite d'un sapeur-

⁵⁰ Il ne saurait s'agir d'un rite dans la mesure où les participants ne changent pas de statut. En revanche, cette expérience un peu douloureuse, moralement comme physiquement, est là pour les conforter dans leur engagement.

pompier. Au niveau des professionnels, des formations, des stages sont dispensés par les sections régionales sur la prévention des risques majeurs des biens culturels avec des ateliers sur le plan de sauvegarde (*voir infra*). Mais la partie la moins visible des actions du Bouclier bleu réside sûrement dans la participation d'une poignée de bénévoles – et surtout son président – non seulement aux ONG patrimoniales internationales (International council on monuments and sites, Iccrom, International council of museums...) mais aussi à la création de partenariats (avec l'Institut français des formateurs risques majeurs et protection de l'environnement), des journées d'études, colloques aussi bien français qu'internationaux concernant la prévention des risques majeurs, des risques technologiques, du patrimoine... L'association est également membre d'un groupe de travail au sein du Comité d'orientation pour la prévention des risques naturels majeurs, dont est issu un autre groupe de travail intitulé « Patrimoine et inondation », qui se réunit trois à quatre fois par an avec audition de personnes qui ont mené des projets sur ce thème. Par ailleurs, le Bouclier bleu siège à la Commission mixte d'inondation, chargée de conseiller et d'aider à la rédaction de textes dans le droit français. Si son influence localement peut paraître modeste, elle est en revanche plus prégnante dans les lieux de décision. Elle semble s'exercer ainsi à tous les niveaux. Pourtant, les informations sur ce travail de l'ombre sont diffusées avec parcimonie. Relevant tant de la négociation que de la représentation, celui-ci n'est objet de communication, en général à l'occasion de l'assemblée générale, que lorsqu'il y a un aboutissement concret, comme le récent schéma directeur à télécharger sur le site (*Pour un plan patrimoine culturel et risques majeurs*). Beaucoup de choses se préparent dont les effets ne seront visibles que plus tard, tandis que sur le terrain d'autres bénévoles agissent visiblement en anticipant de manière très concrète le pire des scénarios.

Prendre de court le sinistre

Éviter ce qui peut l'être, limiter les dégâts, tenter de prévoir l'imprévisible et ne pas se laisser surprendre par le désarroi, tels pourraient être les grands principes qui régissent la mise en place d'un plan d'urgence⁵¹. Il s'agit ni plus ni moins de prendre de court le sinistre, les membres du Bouclier bleu étant bien placés pour savoir que, lui, ne prévient pas. Cette posture consiste à contrer le temps, à prendre de l'avance, tant que cela est encore possible et dans la mesure du probable.

« Moi je suis militante au niveau... Moi c'est la prévention qui m'intéresse. C'est-à-dire qu'il faut tout faire pour éviter une catastrophe. Ok il peut y en avoir, certaines contre lesquelles on ne peut rien. Un effondrement, celui de Cologne [...]. Oui je veux dire que

⁵¹ Normalement un plan d'urgence découle d'un plan de prévention des risques (PPR), l'Unesco parle de gestion des risques (*disaster risk management*). Mais dans la pratique les gens n'évoquent souvent que le plan d'urgence qui résulte du plan de prévention.

l'effondrement n'est pas de leur fait. Si on transpose, au niveau de la cause. Si on a une inondation et que les livres ont été laissés à ras de terre, moi j'estime que je serai responsable. Il y a quand même un certain nombre de consignes à respecter donc à mon avis il faut énormément travailler sur la prévention et là je suis militante. Mais tu sais, moi je ne suis qu'un maillon de la chaîne. »,

Responsable des fonds patrimoniaux, bibliothèque universitaire

Pour cette bénévole, ne pas mettre en place de prévention relève de l'irresponsabilité. Or, elle me l'expliquera plus tard, sa responsable valide le principe d'utilité d'un plan d'urgence mais considère qu'il faut attendre que le déménagement de la bibliothèque soit effectué. En effet, un plan d'urgence et plus largement un plan de prévention des risques s'organise essentiellement autour d'un bâtiment dont il devient l'épicentre. Il traite des mesures de prévention permettant de réduire les risques et l'intervention en cas de sinistre. Il existe plusieurs modèles qui servent de référence, celui de l'Unesco, du Cosadoca ou pour la France de la BNF. Ce dernier, auquel est associée une bénévole du Bouclier bleu, comprend trois parties⁵² : méthodologie, réponse à la situation d'urgence et retour à la normale. La mise en place d'un tel dispositif ne va pas sans soulever quelques réticences, car il faut entre autres faire un état des lieux des facteurs à risque, notamment du bâtiment : état de la toiture, des plafonds, des murs, des sols, des portes, des fenêtres mais aussi des installations de chauffage, de climatisation, électriques, sanitaires. Rien qu'à ce stade, normalement, les services chargés de l'immobilier commencent à se crispier⁵³, surtout si les locaux ne sont pas adaptés. Quand il s'agit d'aborder les mesures élémentaires de prévention (détecteur de fumée, de chaleur, de feu, alarmes, rondes), c'est au tour de la personne en charge de la sécurité de faire montre de résistance. Dans les institutions publiques, où les budgets se réduisent drastiquement, la réalisation de ce diagnostic général souffre parfois d'un manque de collaboration – voire de réticences⁵⁴ – des nombreux services concernés. Les bénévoles doivent donc, pour établir un plan d'urgence, prendre leur mal en patience et bénéficier d'un soutien sans faille de leur hiérarchie. En effet, certains documents sont difficiles à obtenir pour des raisons confidentielles, parce qu'ils révèlent des dysfonctionnements ou qu'ils n'existent tout simplement pas comme :

⁵² La partie méthodologie contient l'estimation des risques réels de sinistres, le recensement des mesures élémentaires de prévention, la mise en place d'un plan d'urgence (organisation générale, création d'équipes avec désignation de responsables, documents nécessaires et diffusion, formation, fournitures et matériel). Celle consacrée à la réponse à l'urgence comprend : l'alerte et l'évacuation, l'accès aux lieux du sinistre, l'état des lieux, la définition d'une stratégie de sauvetage, l'évacuation des documents, traitement en cas de dégâts des eaux, etc.

⁵³ Les sinistres liés à la structure du bâtiment ne sont pas si rares, y compris dans des institutions dotées de plan de prévention des risques. En 2014, des fissures ont été découvertes dans les bâtiments qui abritent une partie des Archives nationales à Fontainebleau, le site de Tolbiac de la BnF a subi une inondation, suite à une fuite de canalisation.

⁵⁴ Une archiviste parisienne, dont la mise en place d'un plan d'urgence figure pourtant parmi ses missions, me confiait qu'elle se heurte à la résistance ouverte du service de l'immobilier, du service informatique, des services généraux... Chaque plan d'un étage obtenu fait figure d'une petite victoire, même si ledit document n'est plus à jour.

« le plan des bâtiments des lieux par étage l'indication des différentes affectations et, notamment, des lieux de stockage des collections, des fenêtres et trappes de ventilation, des portes et issues de secours, des moyens de prévention et de détection (détecteurs, extincteurs, etc.), des points de coupure ou d'arrêt d'urgence, des installations électriques, des ascenseurs et monte-charge, des conduites de fluides (eau, chauffage, ventilation etc.) »

Extrait du plan d'urgence de la BNF

Aussi, s'il semble urgent d'agir, il l'est tout autant de faire preuve de patience et de diplomatie. Car l'état des lieux ne constitue que les prémices du plan de sauvegarde. Il s'agit souvent dans les musées d'un état des collections : *« Tu as toujours l'inventaire des peintures parfaitement fait et des collections en déshérence totale. Tu as envie de dire, maintenant on arrête on prend toutes les collections et on les fait monter toutes au même niveau [de conservation] »* (architecte). S'ensuit l'organisation matérielle, la coordination pour la réponse à l'urgence avec un minimum de formation et des exercices pratiques⁵⁵. Je me souviens d'un appel d'une archiviste en août 2012, après une inondation dans les caves, conséquences d'un orage d'été. Les questions fusaient : *« Vaut-il mieux évacuer les documents moisissus ou ceux qui ne sont pas touchés ? Comment trouver un déshumidificateur ? Le régisseur est en vacances, sur quel budget faut-il imputer la location ou l'achat d'un appareil ? Qui doit s'en occuper ? Les appariteurs ?... »* Une fois ces questions résolues dans le plan, il reste à préciser les priorités d'intervention... Que faut-il sauver en premier ?

Cette question était au cœur des journées d'études précédemment évoquées, dont le thème était « Sinistres à bons comptes ». L'intervention le second jour d'un lieutenant-colonel du Groupement de prévention-prévision des risques a quelque peu perturbé l'assistance en introduisant l'idée que tout ne pouvait être sauvé et qu'il fallait établir des priorités et condamner d'une certaine façon une partie des collections ou des fonds.

« Et il faut vous sortir de l'idée que les sapeurs-pompiers connaissent tous les établissements de leur département, c'est pas possible. [...] Quand c'est indiqué en noir sur blanc [sur le plan de sauvegarde] qu'il faut évacuer telle œuvre en priorité, ça veut dire entre guillemets que "ça douille". Première œuvre à droite au premier étage, c'est celle qu'il faut sauver en premier. Et j'arrive, c'est dans le noir complet et il y a de la fumée et je prends la deuxième œuvre. Et je suis tout content parce que je pense avoir pris la bonne œuvre... Et puis la première a été détruite... Eh bien pourtant c'était facile, c'était écrit "la première œuvre à droite au premier étage". »

⁵⁵ Un plan d'urgence doit se conclure par des exercices de mise en situation pour tester les procédures. Certains sont réalisés en situation réelles avec l'intervention des pompiers et départ de feu. Lors d'une précédente enquête dans un service d'archives départementales (2011), j'avais assisté à un de ces exercices, sur le thème de l'inondation réelle et immersion de registres. Cela avait permis d'utiliser les aspirateurs à eau, de mettre en place la chaîne d'évacuation (documents secs, humides et mouillés) et accessoirement de réaliser que les chariots étaient trop larges pour passer dans l'ascenseur !

La solution, si tant est qu'il y en ait une, serait de concentrer tous les objets dans une pièce et de la transformer en *bunker*. Autant dire que cela est difficilement réalisable. À commencer par le fait, comme me l'expliquera la conservatrice de l'Unesco, que la question du choix perturbe considérablement les conservateurs de musée, qui ne détruisent jamais, contrairement aux archives – qui éliminent plus qu'elles ne conservent – et aux bibliothécaires, qui désherbent. Établir une liste d'objets prioritaires à sauver est un « *exercice dérangeant* », notamment parce que les membres d'une même institution – responsable de la collection ou du fonds, restaurateur, personnel de sécurité... – ne sont pas toujours d'accord. Lorsqu'elle intervient au sein de musées, elle est régulièrement confrontée à ce type de résistance et constate que parfois l'objet phare, par son emplacement, son conditionnement, son poids arrive en fin de liste des objets à évacuer en cas de sinistre... L'impossibilité déclarée d'opérer des choix après l'intervention du soldat du feu à la journée d'études surprend d'autant que chaque service d'archives, comme chaque bibliothèque ou chaque musée, a son trésor, constitué des pièces qui font sa fierté. Ces professionnels passent beaucoup de temps à évaluer à leur manière les objets qu'ils collectent, cataloguent, exposent ou restaurent. Imaginer que cette masse patrimoniale soit abandonnée au détriment d'une poignée d'objets élus semble choquer au plus haut point ces membres du Bouclier bleu comme une négation de leur mission, d'autant que pour les archivistes, « *l'objet isolé n'a pas de sens* »...

L'intervention du pompier a semblé assez triviale à l'auditoire du Bouclier bleu, tout entier acquis à la cause de l'urgence de la sauvegarde, mais manifestement mal préparé à envisager que l'aboutissement de tous ces efforts puisse se réduire, en cas d'incendie par exemple, à une « *short list* ». Convaincu qu'il faut prévoir l'imprévisible, il n'en est pas pour autant prêt à entendre l'indicible. En effet, sa conception de la sauvegarde patrimoniale est holistique et concerne toutes les pièces de son établissement, comme celles de ses collègues de la région ou du monde entier. Si les biens culturels sont conservés, c'est qu'ils le méritent et ont déjà fait l'objet d'une sélection, exception faite bien sûr des usuels en archives et des livres de poche en bibliothèques. Au-delà de l'anecdote, cela interroge doublement leur engagement, cette certaine idée qu'ils se font de la culture où l'évidence patrimoniale se double d'une conscience matérielle.

Troisième partie

UNE CERTAINE IDEE DE LA CULTURE

« Un : en temps de paix et en temps de crise, on ne détruit pas les biens culturels, parce qu'ils sont protégés. Les militaires français doivent le savoir. [...] Du point de vue moral et humain, ils ont cette obligation. »

ARTILLEUR, FORMATEUR BOUCLIER BLEU,
Avignon, le 6 décembre 2012.

On a vu que l'engagement des bénévoles du Bouclier bleu était mis à rude d'épreuve : depuis les heures de travail grignotées sur le temps libre pour l'immense majorité d'entre eux jusqu'au parcours laborieux de sensibilisation et de conviction des autres acteurs du patrimoine en passant par l'incontournable acceptation du choix et du renoncement en cas de sinistre. Les efforts qu'ils déploient, dans un contexte où tout semble être fait pour les décourager, s'expliquent par leur prescience de la catastrophe et leur perception des biens patrimoniaux comme des biens intrinsèquement menacés. En effet, tout ce qui peut nuire à leur conservation – éternelle faut-il le rappeler – représente une menace. Le danger est partout : depuis les matériaux qui les constituent, comme une dégradation auto-immune, jusqu'à l'air ambiant en passant par les risques majeurs (catastrophe naturelle, industrielle, conflit armé...).

On pourra me rétorquer à juste titre que cette perception est partagée par tous les professionnels du patrimoine, à cette différence près que tous ne sont pas prêts à s'impliquer au-delà de leur travail, à partir sur leurs deniers, leur temps libre, pour convaincre ou sauver, au sens le plus trivial du terme, des objets d'un séisme. Les membres du Bouclier bleu partagent une certaine conception de la culture, où la sauvegarde du patrimoine – quel qu'il soit, d'ici, d'ailleurs – relève de l'évidence, doublée d'une conscience matérielle quasiment viscérale.

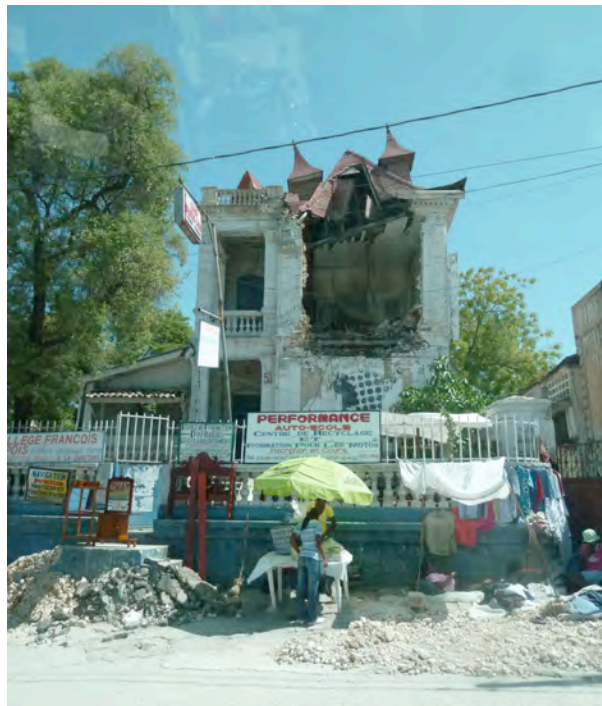
Chapitre 1. L'évidence patrimoniale

Dans de précédentes enquêtes menées dans cinq services d'archives (2009-2010), les personnels s'accordaient sur l'absolue nécessité de conserver les documents pour l'Histoire, pour

le patrimoine local ou pour la diplomatie, avec d'ailleurs une variation suivant l'appartenance institutionnelle. Au Bouclier bleu, au terme « patrimoine » on préfère celui de « biens culturels ». Au droit qu'ont les pays d'avoir une culture répond le devoir des bénévoles de participer à sa sauvegarde. En quoi cette perception repose-t-elle sur des valeurs subordonnées à la matérialité desdits biens ? Autrement dit, est-il possible d'envisager une culture sans objets ?

Pas de futur sans culture

La devise du Bouclier bleu international, reprise par chaque comité national, est : « Pas de futur sans culture ». Parmi les valeurs de l'ONG, au premier rang, figure l'intégrité définie comme suit : « *Faire respecter le patrimoine culturel comme signifiant de l'identité culturelle des peuples et source de développement durable, et prévenir les dommages qui peuvent l'affecter afin de le transmettre aux générations futures* ». Cette définition est très proche de celle de l'Unesco⁵⁶ et notamment de la convention dite de La Haye⁵⁷ qui stipule que « *les atteintes portées aux biens culturels, à quelque peuple qu'ils appartiennent, constituent des atteintes au patrimoine culturel de l'humanité entière, étant donné que chaque peuple apporte sa contribution à la culture mondiale* ».



Vieille maison du centre d'Haïti, dont le toit s'est effondré après le séisme, et petits commerçants sur le trottoir.

⁵⁶ Voir aussi la Déclaration universelle de l'Unesco sur la diversité culturelle (2012), la convention de 2005 sur la protection et la promotion des expressions culturelles.

⁵⁷ Le premier protocole de la Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé, a été signé le 14 mai 1954 et le second le 26 mars 1999, dont le dépositaire est l'Unesco

Dans la convention de 1972 apparaît pour la première fois la notion de patrimoine mondial commun à l'humanité tout entière (Bouchenaki 2012 : 31). Cela ne signifie pas pour autant que les membres du Bouclier bleu considèrent que tous les patrimoines sont ceux de l'humanité. D'ailleurs, les interventions du Bouclier bleu s'opèrent toujours, à l'étranger, en réponse à une demande du comité national concerné, quitte à le créer comme ce fut le cas pour Haïti.

En revanche, cette perception du patrimoine culturel valide l'éventualité d'une intervention au nom d'un sens patrimonial généreux et impartial. L'impartialité est la deuxième valeur du Bouclier bleu, elle est définie comme suit : « *Protéger le patrimoine culturel (en priorité le patrimoine culturel en péril) sans distinction de type de patrimoine, quels que soient le pays, les croyances, l'expression ethnique ou le système politique et économique* ». La seule limite évidente de son intervention, outre les contraintes matérielles, politiques ou de sécurité, serait donc l'opposition de la population concernée... Une autre, moins flagrante, réside dans le postulat que la culture serait implicitement matérielle et objet d'une conservation, alors que la transmission de la culture ne passe pas partout dans le monde par une sauvegarde, mais peut très bien se réaliser par l'entremise d'une reconstruction à l'identique ou d'une évolution⁵⁸. Le principe qui consiste à encapsuler, à maintenir des biens culturels tels qu'ils étaient en vue de les maintenir le plus longtemps possible en l'état⁵⁹ est une conception singulière, mais pas exclusive. Marion Segaud (2008) rappelle ainsi que certains villages du Proche-Orient sont délibérément détruits ou abandonnés et reconstruits sur un nouveau lieu. Quant aux masques océaniens, s'ils ne finissent pas au musée du Quai Branly, ils sont souvent rituellement détruits après usage (Pernet : 49). Il en va de même pour les poupées chamaniques amazoniennes qui ne doivent pas perdurer au-delà de la guérison des malades (Barcelos Neto 2008 : 112-129) ou de Monsieur Carnaval qui finit brûlé à Mardi Gras.

Autrement dit, dans l'esprit du Bouclier bleu, la transmission de la culture et l'appréhension du futur ne pourraient se faire qu'à travers la transmission matérielle. Or, comme me l'expliquait un restaurateur, non membre de l'association : « *La façon de penser le patrimoine est elle-même culturelle* ». En revanche, du côté du Bouclier bleu, la culture revêt une dimension universelle. L'émotion patrimoniale semble aussi forte pour un sinistre dans l'Hexagone qu'en Syrie ou en Ukraine. Le patrimoine existerait en tant que tel, comme une catégorie inaliénable, imprescriptible qui n'aurait pas à se justifier. Il sublimerait en quelque sorte la matérialité qui

⁵⁸ David Berliner (2010 : 90-105) montre assez bien les conflits d'interprétation entre les discours et les experts mandatés par l'Unesco pour en mettre en place une politique de conservation de Luang Prabang et les attentes des habitants « qui ne désirent pas continuer à vivre dans des mondes révolus ».

⁵⁹ Dominique Poulot ne parle-t-il pas d'ailleurs de poétique et d'esthétique du passé... (2006).

l'incarne. À lire la page Facebook du Bouclier bleu, on comprend que le patrimoine est en danger et que peu importe sa nature : du pont menacé de destruction dans un petit village français aux musées irakiens pillés par l'État islamique, il s'agit du même sujet. Les membres du Bouclier bleu ne s'autorisent pas à juger de la pertinence du sauvetage, par exemple, ou à établir des hiérarchies, contrairement à leurs collègues qui « *veulent pas forcément risquer leur peau* » pour sauver de la correspondance diplomatique, pas directement utile aux citoyens haïtiens par exemple, contrairement à l'état civil, par ailleurs peu touché par la catastrophe et conservé aux Archives nationales à Port-au-Prince.

L'un d'eux me confiera : « *Si je dois m'investir dans l'humanitaire, c'est peut-être pas vers là que j'irais en priorité. Non.* ». Au Bouclier bleu, l'engagement est total :

« Déjà, s'il y a un choix à faire, c'est le conservateur qui est responsable du fonds qui fait le choix, déjà s'il faut aller sauver ça, et si c'est lui qui a jugé que c'est prioritaire. C'est la question de l'utilité quoi...

Bah ouais... Moi je pars du principe que si c'est conservé, ça a son importance, quoi ! Pour moi à partir du moment où ça devient archives définitives, ou si c'est conservé dans un lieu, un lieu de conservation à vocation patrimoniale, ça doit être sauvé, sans réfléchir, quoi ! »

Chargée de la conservation préventive, services d'archives

Ce refus d'ingérence différencie grandement les bénévoles du Bouclier bleu de leurs collègues de service ou d'atelier, qui opèrent des distinctions. Le patrimoine est perçu comme un témoignage matériel de la culture, à ce titre il ne souffre d'aucune exception. Il doit être envisagé dans sa globalité et non comme un inventaire de lieux et d'objets menacés pour que « *l'idéologie* », pour reprendre le terme d'une restauratrice, exerce sa fascination. « *Cette envie quand même de changer le monde, m'explique-t-elle, est insatiable* ». Le fait que les bénévoles du Bouclier bleu soient généralement isolés, soit parce qu'ils sont à leur compte comme artisans, soit parce qu'ils sont les seuls membres de leur institution là où ils se trouvent, alimente le sentiment que si eux n'agissent pas ou ne se mobilisent pas, personne ne le fera.

En effet, qui se soucie du sort des archives diplomatiques haïtiennes, et plus largement des biens culturels haïtiens, si ce n'est des membres du Bouclier bleu ou d'ONG patrimoniales ? Ces derniers pensent qu'un jour, l'Histoire leur donnera raison, parce qu'au pire moment, celui où la communauté internationale se préoccupe du sort des habitants de ce pays, eux ont eu la présence d'esprit de penser à leur futur. Point de concurrence de priorités, le Bouclier bleu s'efface toujours devant le sauvetage humanitaire ; il arrive après pour un sauvetage culturel. L'ingratitude et l'invisibilité de leurs actions – voire leur interruption dans le cadre du projet Arche en Haïti – ne semble pas les désarmer pour autant, dès lors qu'ils considèrent qu'ils ont une mission, un devoir à accomplir.

Un devoir

La notion d'universalité est une des valeurs du Bouclier bleu. Elle se traduit comme suit : *« La protection du patrimoine est un devoir universel, mis en œuvre par l'ICBS [International Committee of the Blue Shield] au sein duquel tous les comités nationaux et régionaux ont des droits égaux et le devoir de s'entraider. »* La protection du patrimoine devient un devoir, une obligation morale, quelque chose à quoi il serait indécent de se soustraire. C'est probablement dans cet état d'esprit que s'est rendue à la Maison des associations (Paris) une grosse vingtaine de potentiels candidats au départ pour Haïti (25 personnes dont six hommes), le 2 mars 2013. Ils ont répondu à l'appel à bénévoles lancé par le Bouclier bleu et largement diffusé dans le milieu de la conservation-restauration (archives, bibliothèques et musées). Intitulée « journée d'information », cet après-midi avait pour objet de présenter le Bouclier bleu, le projet Arche, les financements, les compétences désirées pendant la mission et, plus largement, de concrétiser le lancement du recrutement de bénévoles.



Le président du Bouclier bleu lors de la journée d'information des bénévoles et volontaires pour la mission Arche en Haïti, qui doit former des Haïtiens aux petites réparations et au traitement d'urgence dans le cadre de la gestion de collections en cas de sinistre.

L'exposé du président de l'association, Power Point à l'appui, s'est conclu par les conditions de la mission, depuis les vaccins jusqu'à l'insécurité en passant par l'état d'esprit attendu sur place : savoir travailler en équipe, huit heures par jour, avec les Haïtiens, gérer son stress, connaître son seuil de tolérance... Et Hélène avec qui j'étais partie, responsable de la réponse à l'urgence, de préciser : « *On vous cache pas que tout le monde ne partira pas. Je le dis maintenant, comme ça, ça sera fait ! [...] On est une ONG, on est apolitique, il y a tous ces aspects-là qui sont à prendre en compte. On est là pour aider les collègues. On a proposé notre aide, ils ont accepté, on n'est pas là pour faire la révolution...* » L'auditoire venu de toute la France découvre que les volontaires vivront en vase clos, logés, nourris mais que le Bouclier bleu ne paie pas le voyage. Le président explique qu'il y a peut-être moyen de trouver d'autres partenaires financiers, mais que pour l'heure, chacun doit acheter son billet, ce qui n'était pas précisé dans l'appel. Deux femmes réagissent et s'emportent avant de quitter les lieux :

« Haïti, quand même, ce n'est pas la colonie de vacances ! Les conditions sont très difficiles, il faut quand même être assez aguerri. Je veux bien donner mon temps pour travailler mais je ne peux pas payer ! »

« Sur le tarif quand même là, c'est tout à fait idéologique, ça me pose souci d'avoir à payer alors que voilà : moi, je suis prête à donner plein de temps, sur tout ce que je peux apporter, par contre que je doive payer pour que je puisse travailler, c'est pas mon employeur en France, c'est niet ! C'est idéologiquement, ça me... »

Ces départs fulgurants ont créé dans un premier temps une tension perceptible sur tous les visages, qui s'est transformée en soulagement comme si, une fois partis les gens qui n'avaient pas leur place, une nouvelle sérénité s'installait dans cette pièce aveugle. Intérieurement, je n'étais pas mécontente de ces exclusions, pensant que partir à Port-au-Prince avec des personnes aussi impulsives eût été risqué. Avait été évoquée la possibilité que non seulement je sois associée au recrutement des bénévoles et des volontaires – distinction statutaire que je ne détaillerai pas ici – mais également que j'assiste à une des sessions de formation avec eux dans le bâtiment de l'Arche en Haïti. Le binôme du Bouclier bleu rebondit en rappelant qu'il y avait tout à fait moyen de s'impliquer dans le projet depuis la France, sans forcément partir en Haïti, par exemple en aidant au suivi des missions, à la rédaction des supports de formation ou en trouvant de nouveaux partenaires financiers. Certains profiteront de la pause pour s'échapper. Puis un tour de table permet aux restants de se présenter et d'expliquer leurs attentes et leurs envies. Il y a beaucoup de membres du Bouclier bleu, des noms connus, dont certains étaient déjà partis à Cologne⁶⁰. Et puis il y a des étudiantes d'écoles de restauration venues par curiosité ou parce que leurs professeurs leur ont conseillé de se rapprocher de ce réseau professionnel, bien utile pour trouver du travail.

⁶⁰ Il est prévu que la première mission ne soit composée que de volontaires ayant participé « à Cologne » ou ayant déjà été en Haïti. Tous néanmoins suivront une formation avant de partir.

Et il y a aussi des professionnels du patrimoine qui s'intéressent à la zone caraïbe, à Haïti en particulier. Certains ont très vite compris que le manque de confort et d'escapades touristiques ne leur convenait pas, leur présence à cette réunion étant peut-être davantage motivée par le fantasme d'aventure et de tropiques que par le devoir de sauvegarde à l'égard du patrimoine haïtien. Cette sélection quasiment naturelle était, d'après le binôme du Bouclier bleu, prévisible et attendue. En revanche, dans l'assemblée, il y avait des habitués des plans d'urgence et de leur formation et des conditions d'intervention dans des pays démunis, notamment avec Bibliothèques sans Frontières. Cette séance a montré les limites de l'engagement des candidats au départ et souligne bien la démarcation entre un certain sens du patrimoine qui s'exprime dans le cadre d'une activité professionnelle et la notion de devoir telle qu'elle existe chez les membres du Bouclier bleu. En effet, cela devient une affaire personnelle au nom de laquelle des arrangements, des compromis sont non seulement souhaitables, mais inévitables. Le fait que personne n'ait mis en opposition le projet de mission en Haïti et son propre travail illustre une conception plus restrictive de la sauvegarde du patrimoine, laquelle ne se réalise pas à n'importe quel prix. Alors que précisément, pour les bénévoles du Bouclier bleu, l'engagement et le dévouement ne connaissent comme limites que des impondérables comme l'incapacité physique, les obligations familiales ou des engagements professionnels (pour les indépendants notamment).

« C'est un engagement, c'est au-delà de la profession. [...] Cela fait partie aussi des valeurs déontologiques, heu... qui sont de préserver cette identité pour tout le monde. Ça dépasse effectivement le cadre professionnel. »

Chargée de la conservation préventive, services d'archives

Derrière l'idée de sauvegarder les biens culturels, ce serait l'identité d'une population, d'un territoire qu'il s'agirait de sauvegarder. Dans les entretiens que j'ai pu mener avec des bénévoles, on voit bien que les termes de patrimoine, de culture et d'identité se superposent, se combinent, se complètent et parfois se confondent. Le patrimoine serait le versant matériel de la culture, elle-même étant le reflet de l'identité. Poser ainsi cette linéarité est évidemment réducteur, d'autant que mes interlocuteurs ont rarement l'occasion de réfléchir longuement sur le sujet et que pour eux, ce sont des idées autour desquelles gravitent des valeurs mais qui sont rarement formulées tant l'évidence de leur engagement s'impose. D'où la satisfaction d'avoir prévu l'imprévisible et de pouvoir s'affranchir de toute forme de remords et de culpabilité ; le sentiment du devoir accompli.

« Mais c'est vrai que quand c'est fait [plan de gestion des risques] on dort plus tranquillement. C'est-à-dire qu'on se dit : "On a vraiment tout fait pour que dans un moment d'urgence, on puisse sauver ce qui est à sauver" »,

Conservatrice Unesco

Faut-il en déduire que, le cas échéant, elle aurait eu des problèmes avec sa conscience ? Quel rôle jouent les sentiments et plus largement l'émotion dans cet engagement ? On sait que l'émotion patrimoniale est un des principaux moteurs dans la mobilisation de citoyens à l'occasion de catastrophes (Barbe, Tornatore 2006 ; Dassié 2002). En revanche, pour les membres du Bouclier bleu, s'il y a émotion, elle ne déclenche pas l'action. « *Ce n'est pas l'émotion le moteur ; au contraire, ça pourrait presque être un frein* », m'explique une bibliothécaire. C'est bien parce que les biens patrimoniaux ne concernent pas directement les bénévoles, que ceux-ci n'en sont ni responsables ni proches, qu'il leur est d'autant plus facile d'intervenir. Le devoir s'exerce indépendamment de l'émotion, il est par définition autonome et affranchi de considérations personnelles qui pourraient l'entraver. La mission prime sur le doute et l'action sur l'émotion. Néanmoins, l'émotion est loin d'être absente dans cet engagement. Elle ne se glisse pas en amont mais surgit de manière impromptue tout au long du processus. Les membres du Bouclier bleu ont une conception de la culture qui trouve son origine dans une certaine évidence patrimoniale où la transmission matérielle serait la garante de la transmission culturelle. Le patrimoine, dès lors, y apparaît comme affranchi de toutes autres catégories et existe en tant que tel en dehors de critères géographiques ou culturels. À cette évidence patrimoniale s'attache un devoir quasi universel, celui, pour les bénévoles, d'assurer la conservation matérielle, condition *sine qua non* d'exercice du droit des populations à transmettre leur culture.

Chapitre 2. La conscience matérielle

« *Pourquoi ne pas laisser le temps nous rappeler le temps ?* », s'interroge malicieusement Michel Melot (2012 : 177). En effet, pourquoi cette ingérence dans le passé au nom du futur ? Car si le patrimoine est gardé, considéré comme tel, c'est parce qu'il atteste précisément du passé, de ce qui est passé et donc qui n'est plus, pour paraphraser Laurent Olivier (2008 : 60).

Cette situation paradoxale qui consiste à conserver du passé pour ce qu'il est en l'envisageant déjà comme un futur, se double au Bouclier bleu, on l'a vu, par l'attribution d'un état de fragilité quand ce passé n'est pas déjà en péril. L'origine de l'engagement des bénévoles résiderait dans ce que certains ont qualifié de « *conscience matérielle* », la résultante d'une stratification d'émotions maîtrisées, issues de la valeur qu'ils allouent au patrimoine.

La question de la valeur

Le Bouclier bleu affiche des valeurs – dont l'intégrité, l'universalité, l'impartialité... –, mais celles qu'il alloue au patrimoine posent aussi question. Sauver comme sauvegarder des biens

culturels implique qu'ils aient une valeur ou plusieurs valeurs. La mise en place des plans d'urgence impose de dresser une liste sélectionnant les pièces qu'il est à la fois souhaitable et raisonnable de sauver. On a vu combien cela pouvait être difficile pour certains archivistes ou conservateurs de se prêter à cet exercice. Quitte à retirer des flammes le strict minimum, certains préconisent d'ailleurs de choisir les inventaires plutôt que les objets. Impossible d'affirmer néanmoins que cette solution extrême d'abandon de la matérialité au bénéfice de sa documentation fasse l'unanimité. Il s'agirait d'un renoncement absolu presque sacrificiel, qui permettrait d'esquiver le choix.

« Si je sauvegarde l'objet dans un incendie, je perds toute la documentation... Qu'est-ce qui me reste de la valeur de l'objet ? Peut-être du point de vue de la matière, je l'ai sauvé à 100 %, il n'est même pas endommagé, mais sa valeur a perdu beaucoup [...] Sa valeur intrinsèque [...] toute son histoire »,
Conservatrice, Unesco

L'objet muséal – plus que le document d'archives – ne contient pas en lui-même toutes les informations qui font son intérêt. Autrement dit, la valeur d'un objet provient en grande partie de sa mise en patrimoine sans laquelle, s'il n'est pas extrêmement connu, il perd en signifiante. Je me souviens que dans une enquête dans un service d'archives départemental, un inconnu avait pour habitude de glisser dans la boîte aux lettres des photos anciennes, des albums, sans aucune espèce d'explications. Les archivistes ne sachant qu'en faire – en l'absence de noms, de dates, d'auteur, de contexte – s'en débarrassaient. « *Un document qui n'est pas identifié n'existe pas : que veux-tu qu'on en fasse ?* » m'avait-on répondu. Il en va autrement pour les livres, infiniment plus signifiants, même s'ils ne portent pas en eux les conditions de leur intégration dans une collection ni leur histoire. Sans parler du fait que la valeur attribuée aujourd'hui à un bien patrimonial peut passablement évoluer dans le temps.

Or, la prévention comprend un volet évaluation non seulement des risques, mais aussi du patrimoine, ne serait-ce que pour des raisons d'assurance en cas de sinistre. Tout le monde s'accorde à dire que ce patrimoine, s'il a une valeur esthétique, scientifique, d'usage ou culturelle, n'en a pas la plupart du temps de vénale. Comment évaluer une collection de petites cuillères en bois, d'amphores ou un kilomètre linéaire d'archives administratives du siècle dernier ? Le gros des dépôts des magasins ou des réserves est surtout rempli de patrimoine ordinaire : de ces objets sériels, invisibles et qui ne suscitent pas l'enthousiasme du public, contrairement à ceux vendus aux enchères, préemptés ou objet de mécénat comme le manuscrit royal de François 1^{er} (manuscrit enluminé *Description des douze Césars avec leurs figures* vers 1520) pour lequel la BnF cherche des donateurs.

« Nous sommes dans l'incapacité d'estimer la valeur vénale de nos collections. Pour le déménagement, on va être obligés de faire quelque chose de très approximatif, mais qui aura l'avantage d'être assurable. »

Bibliothécaire, université

La plupart des objets patrimoniaux, uniques, ne peuvent être remplacés, au mieux l'assurance peut-elle dédommager les frais de sauvegarde (décontamination, conditionnement, restauration), de déblaiement (transfert, congélation, location de locaux provisoires) ou de reconstitution (acquisition ou remplacement des supports d'archives). Ces questions, longuement abordées lors de la journée d'études en Avignon, ont interpellé ces professionnels n'appartenant pas pour la plupart au secteur marchand, quelque peu perturbés par l'obligation qui risque de leur être faite d'apposer un prix sur des biens qui à leurs yeux n'en n'ont pas.

« On va me demander combien coûte cette cathédrale ?! »

Architecte, Monuments historiques

« Si on prend l'exemple d'une proto-faïence. Un tessou de céramique chinois a une valeur scientifique inestimable, mais chez un marchand aucune valeur. Si on le connaît déjà, il n'a pas de valeur scientifique, mais marchande... »

Conservateur musée

« Le patrimoine a-t-il une valeur pécuniaire ? On est tous très démunis.

Cette question a-t-elle un sens ? »

Archiviste.

« Sur 100 mètres linéaires, on a 20 mètres linéaires d'archives historiques et 80 mètres linéaires d'archives administratives. Le mètre linéaire est fixé à ce jour à 1 000 F. »

Archiviste (suisse), membre du Cosadoca

L'absurdité de cette évaluation s'oppose aux valeurs portées par les membres du Bouclier bleu, qui s'interdisent d'estimer que certains biens valent plus que d'autres et les place dans un conflit de positions. Ils sont les premiers à prôner une égalité de traitement entre les biens patrimoniaux, la conservation ne devant pas être un traitement de faveur mais généralisé. Le patrimoine serait un et indivisible avec une mise à niveau égalitaire. Il en va de leur devoir.

En revanche, n'assiste-t-on pas à une redéfinition de la valeur attribuée aux biens patrimoniaux, qui prendrait son sens non plus à travers leur plus-value historique, scientifique, esthétique, voire technique mais à travers leur degré d'exposition aux risques ? Autrement dit, dans quelle mesure un objet se voit-il attribuer un supplément d'âme patrimonial dès lors que sa matérialité est menacée ? La revue mondiale des catastrophes réelles ou à venir qui fait office de page Facebook du Bouclier bleu met en valeur certes des sites inscrits sur la liste de l'Unesco – sauvetage de Pompéi – mais aussi des sites moins connus (incendie en l'église Sint-Jan-de-Doper à Anzegem, opération de sauvetage du Pont des Trous à Tournai). Il semblerait que dans cette vitrine de l'ONG où chaque membre peut s'exprimer librement, le premier prétexte d'évocation

d'un site soit son exposition à un risque ou un sinistre. Sa valeur en serait d'autant plus importante qu'il est menacé, indépendamment d'autres critères. Le sentiment d'indignation devient contagieux, se partage et, ironie de Facebook, se « *like* ». Les inondations, les pillages et les incendies sont commentés et renforcent la vision catastrophiste d'un patrimoine malmené, beaucoup plus rarement valorisé. C'est peut-être là que réside la ruse de la raison patrimoniale au Bouclier bleu : le devoir et l'engagement de ses bénévoles s'exercent pour des biens culturels menacés. Grâce à ce flux sans cesse renouvelé de mauvaises nouvelles sur l'ensemble de la planète, la tension comme l'attention se maintiennent. Ce patrimoine pour lequel les bénévoles sont prêts à s'engager n'est pas celui des magnifiques expositions, des beaux livres, des découvertes littéraires, des balades archéologiques. À tel point qu'on peut se demander si les seuls biens culturels qui les émeuvent – ou dont ils prennent plaisir à parler – ne sont pas ceux qui sont réellement ou potentiellement en danger. Dans quelle mesure le fait qu'il s'agit d'une association ne regroupant que des professionnels n'opère-t-il pas une irrévocable distorsion de l'émotion patrimoniale ?

L'émotion patrimoniale résulte de la valeur attribuée au bien culturel, lequel dépend en grande partie de son degré d'exposition aux risques. Dans ce contexte, cette émotion – qui recouvre diverses formes – ne résulte pas d'une expérience sensible. Il n'y a ni rencontre, ni contact avec la matérialité, or c'est la conscience matérielle des bénévoles qui rend possible leur engagement. Comment peuvent-ils être sensibles, touchés par des biens, des objets, des lieux dont, pour certains, ils ignoraient l'existence jusqu'à une date récente ? Les membres du Bouclier bleu seraient-ils affligés d'une hypersensibilité patrimoniale pour tous les biens culturels menacés ? Quand on sait que ces derniers le seraient tous plus ou moins, on est pris de vertige. En fait, il semblerait que c'est l'idée du patrimoine menacé en tant que telle qui participe de leur émotion plutôt que tel ou tel site archéologique, telle ou telle bibliothèque, tel musée ou tel service d'archives. L'idée de patrimoine est irréductible à la somme des parties qui le composent. Cette conception partagée est celle « *d'une communauté, [...] celle de la conservation préventive* » (architecte).

Une générosité professionnelle

Cette communauté, qui s'étend au-delà des frontières géographiques et des appartenances sectorielles (architecture, archéologie, musées, archives, bibliothèques), partage une « conscience matérielle », façonne leur conception du patrimoine. On a vu qu'il était envisagé comme un concept affranchi de sa dimension physique alors que celle-ci est justement menacée. Mais il est peut-être aussi, au contraire, appréhendé dans sa dimension matérielle et concrète avec le travail

qu'il a représenté. Lorsque des bénévoles évoquent le sauvetage des archives municipales de Cologne, la seule opération à la fois de traitement de masse de grande envergure et d'ampleur internationale, les biens culturels, pour reprendre l'appellation du Bouclier bleu, revêtent une autre dimension, celle qui résulte de leur mise en patrimoine. Cela se révèle d'autant plus flagrant, à Cologne comme à Port-au-Prince, qu'il s'agit d'archives, avec tout ce que cela signifie de classement, de restauration et de vrac.

« C'est des gens qui souhaitent partager leurs connaissances et leur temps, c'est de la générosité professionnelle. Je pense qu'à partir du moment où on aime son travail et qu'on est attaché, ça fait partie de notre devoir que d'aller aider des collègues qui n'ont pas forcément les mêmes moyens que nous on peut avoir. Et d'être là pour les soutenir... »

Chargée de la conservation préventive, services d'archives

« À Cologne, il y a eu l'effondrement et ce qui avait frappé beaucoup de gens, c'était que le conservateur était perdu. Il s'est retrouvé avec son bâtiment, son personnel et ses archives sens dessus dessous, quoi... Donc, c'est humainement très dur à accepter, c'est des années de boulot qui partent en fumée... »

Chargée de la conservation préventive, services d'archives (bénévole partie à Cologne)

« [Cologne] ça fait quelque chose sur le site, parce qu'on se met à leur place. Tant qu'on n'a pas vu, on se rend pas compte. Je parle pour moi : quand j'ai vu la masse que ça représentait de travail d'archives... Et puis ça nous renvoie à... tous les jours on restaure, tous les jours, on met en boîte, des quantités et des quantités c'est quand même un travail de longue haleine. Si ça part en cinq minutes c'est une carrière quoi. C'est très émouvant. [...] Sur place je me suis dit que j'étais contente d'avoir apporté une goutte d'eau dans leur grand vase. »

Restauratrice, service d'archives (bénévole partie à Cologne)

Parce qu'ils savent le temps qu'a nécessité la mise en patrimoine de ces documents, ces bénévoles voient, à travers la catastrophe, la perte non seulement d'archives en quantité énorme mais aussi de temps : des années, des décennies voire des siècles de conservation, la charte la plus ancienne datant de 922. Ils savent aussi la tâche inhumaine que représente la remise en ordre de 30 kilomètres linéaires d'archives, pratiquement 15 fois plus que les archives diplomatiques haïtiennes. Pour faire face à ce chantier, le plus gros vrac d'archives qui ait jamais existé, la mobilisation internationale s'est traduite par l'envoi de 150 bénévoles qui ont reconditionné, identifié, sorti les boîtes des gravats. S'ils ont sauvé 95 % des documents, ils ont surtout sauvé un nombre incalculable d'heures de travail.

Le sentiment d'utilité et d'efficacité a été renforcé par le fait qu'ils n'effectuaient pas des tâches minutieuses, mais un premier dépoussiérage et du reconditionnement temporaire, ce qui n'a pas grand-chose à voir avec leur travail quotidien précis de restauration ou de description de fonds ou encore d'inventaire. À cette première satisfaction s'ajoute celle des effets de la

conservation préventive : les documents étaient déjà bien conditionnés et protégés soit dans des boîtes solides, soit dans des meubles à plan. En cela le cas de Cologne est aussi exemplaire car il prouve que la conservation préventive sauve réellement les biens culturels et conforte les bénévoles dans leur mobilisation, que ce soit dans leur travail ou en dehors. D'ailleurs, la continuité ne se situe pas que sur ce point, puisque l'intervention à Cologne les a renvoyés à leur quotidien. Ils considèrent moins ces archives comme des documents que comme des heures de travail, passées mais aussi à venir. Leur conscience matérielle transposerait ces biens culturels en durée, en transformant de la masse matérielle en masse temporelle.

Pour qu'ils recouvrent leur valeur, ces biens culturels doivent réintégrer leur place dans le circuit patrimonial, leur sauvetage matériel n'étant que la première étape.

« Nous on a des classements qui datent d'il y a 100 ou 150 ans. Qui ont pas pris ce temps-là mais qui datent, et nous on a cette chance il y a plein de choses qui sont déjà classées. Mais c'est faisable au fur et à mesure. Là tu te dis ils repartent de zéro. 30 km linéaires à refaire de A à Z. Alors bien sûr ils ont des instruments de recherche, ils vont pouvoir s'en servir mais en même temps ils savent ce qu'ils ont mais c'est dans le désordre. »

Restauratrice, services d'archives

Cette conscience matérielle renvoie aussi au travail, à son propre travail. On voit bien que si émotion il y a, elle ne porte pas sur l'éventuelle dégradation des parchemins, mais sur le sentiment d'injustice à l'égard de leurs collègues. Il s'en dégage une forme d'empathie compassionnelle pour les acteurs du patrimoine. Il ne s'agit pas de la contagion compassionnelle qu'évoque Fassin (2010 : 55) à propos des professionnels du social, puisqu'il ne s'agit pas de statuts différents mais de collègues. L'asymétrie (aidants *versus* aidés) est nettement moins marquée d'ailleurs qu'en Haïti où à la catastrophe patrimoniale s'ajoute la catastrophe humanitaire. Néanmoins, le fait que plusieurs vies entières de travail puissent être anéanties aussi vite révèle la fragilité de la conservation des biens, pourtant destinés à la perpétuité, y compris dans un pays non exposé aux risques majeurs. Il apparaît clairement que pour les bénévoles, sauver et sauvegarder les objets patrimoniaux, c'est aussi sauver le travail. On comprend mieux pourquoi le risque est, à l'échelle de l'éternité, imminent. Car si c'est le temps qui donne la valeur historique à ces biens culturels, c'est également lui qui permet de les traiter et aussi qui les menace.

En faisant du temps le premier ennemi du patrimoine et son premier allié – pour prévenir comme pour réparer le sinistre –, les bénévoles du Bouclier bleu alimentent cette drôle de relation paradoxale. Elle s'illustre aussi lorsqu'ils taquinent le futur en voulant le prendre de court, tout en étant intimement persuadés d'avancer aveuglés par l'opacité de l'imprévisible.

Les membres du Bouclier bleu ont développé une certaine idée de la culture comme la seule garantie d'un possible, le fameux « pas de futur sans culture » évoqué précédemment. Elle

signifie que la transmission de la culture ne peut s'opérer sans la transmission matérielle des objets qui l'incarnent. Cette conception de la culture est très proche de celle de l'Unesco puisqu'elle reprend ses grands principes : devoir international de protection du patrimoine, apport de chaque peuple à la culture mondiale dont découle le fait qu'une atteinte portée à un bien culturel constitue une atteinte au patrimoine de l'humanité tout entière. D'où cette perception d'un patrimoine en tant que tel, qui sublimerait toute forme de matérialité.

Parallèlement, ces bénévoles ont une certaine conscience matérielle qui se traduit par une sensibilité exacerbée aux biens patrimoniaux quels qu'ils soient – menacés ou meurtris –, à cette différence près que l'intérêt qu'ils suscitent serait proportionnel au degré de dangerosité auquel ils se trouvent exposés. Cela s'explique par le fait que c'est le temps qui fait leur valeur : celui de leur conservation, de leur mise en patrimoine, celui qui est perdu, qu'il faut rattraper, celui qu'il faut déjouer. Enfin, contrairement aux apparences, l'émotion patrimoniale dans ce contexte n'est pas provoquée par les biens culturels en tant que tels mais par le travail qu'ils représentent.

Épilogue

Au regard de la ténuité des matériaux collectés et des conditions d'enquête, il me semble difficile d'aboutir à une conclusion à proprement parler. En effet, le retard puis l'abandon du projet Arche de construction d'un centre de traitement mobile des biens culturels où devaient être dispensées des formations auprès d'archivistes du ministère des Affaires étrangères haïtien, a privé grandement cette recherche de données, depuis le recrutement des bénévoles jusqu'au récit de retour de mission en passant par l'expérience de transmission des compétences. La frustration qui est la mienne est sans aucune comparaison avec celle des bénévoles candidats au départ mais surtout celle de la petite équipe franco-suisse, qui n'a pas démérité, ni renoncé jusqu'au dernier moment⁶¹.

L'ambition de cette enquête était d'établir, à partir d'une ethnographie des bénévoles du Bouclier bleu et du projet haïtien, une anthropologie du sens patrimonial (croyances, valeurs, logiques) des professionnels de la conservation, de l'engagement qu'il implique en situation de catastrophe qui justifie l'urgence. Certaines pistes évoquées, comme la justification de l'urgence patrimoniale au regard de la population haïtienne, le découragement ou la circulation des savoirs ont de fait été abandonnées. En revanche, celles liées à la notion d'urgence ou de risque ont été poursuivies, auxquelles d'autres se sont ajoutées. L'objet de cet épilogue est d'ailleurs davantage de poursuivre leur tracé que d'établir une synthèse un peu prématurée du chemin parcouru.

La mise en perspective du contexte haïtien – placé sous le régime de la catastrophe généralisée – éclaire la perception qu'ont les membres du Bouclier bleu de la culture comme une nécessité. En effet, la catastrophe ne dispense pas les Haïtiens de bénéficier de la culture : au contraire, elle deviendrait d'autant plus importante. « *La culture fait partie de la reconstruction du pays*, m'expliquait le président de l'ONG avant de me rappeler que *ce n'est pas un projet français, on est d'accord ?! Ce n'est pas qu'un projet archives non plus.* » Ces propos ne prendront leur sens que bien plus tard⁶².

⁶¹ Le président me confiait franchement dépité en voyant la tournure que prenait le projet haïtien : « *j'ai abandonné l'idée de comprendre. Jamais, on te dira comment ça fonctionne...* ».

⁶² Les réponses à l'urgence en France touchent aussi des musées. Néanmoins, les missions pour des catastrophes n'ont concerné à ce jour que des services d'archives et le duo avec qui je suis partie en Haïti venait aussi du monde des archives. Dans ces propos, le président du BB me mettait à juste titre en garde contre une vision trop archivistique du projet, renforcée par mes précédentes enquêtes, et française, Arche associant des collaborateurs de trois pays.

Une distorsion des temporalités

La conservation préventive extensive, telle qu'elle est mise en place ou préconisée par les membres du Bouclier bleu, s'étend bien au-delà du dépôt, du magasin, de la réserve ou encore du site. L'idée séduisante de considérer un bâtiment comme une forteresse patrimoniale protégeant les biens culturels s'écroule avec leur prescience de la catastrophe. Au contraire, il devient l'épicentre des risques mineurs comme majeurs. Le contexte influant sur les conditions de conservation s'en trouve élargi, parfois à l'échelle d'une région ou d'un pays, tandis qu'une nouvelle histoire s'écrit pour les biens culturels, celle des sinistres précédents et à venir. On savait ces derniers en sursis, on sait maintenant qu'ils sont condamnés. Ils se trouvent projetés dans un état imaginaire et irréversible, les décrivant à la fois tels qu'ils sont (menacés) et tels qu'ils risquent de devenir (dégradés), où le présent et le conditionnel se tutoient sans vergogne. Cette distorsion des temporalités s'illustre aussi lorsque les membres du Bouclier bleu taquinent le futur en voulant prendre de court le temps avec cette phrase maintes fois entendue : « *Il faut prévoir l'imprévisible* » (et non le pire).

Une conscience matérielle

La conscience matérielle des bénévoles du Bouclier bleu, qui les distingue de leurs collègues, les conduit paradoxalement à considérer le patrimoine indépendamment de sa matérialité. En effet, il devient un objet abstrait, une valeur à défendre, un droit à faire respecter et l'objet d'un devoir. À la limite, les raisons de l'engagement de ces professionnels ne résident absolument pas dans la conservation matérielle des biens culturels, mais dans ce qu'ils représentent tant pour le passé, le futur, pour eux-mêmes que pour autrui. Cette conscience matérielle, contrairement aux apparences et à leurs propos, n'est pas la cause de leur implication mais les compétences et la conviction pour y parvenir. D'ailleurs, leur émotion patrimoniale ne résulte pas d'une expérience sensible mais d'une épreuve abstraite, comme s'il fallait faire montre d'une neutralité émotionnelle face à la matérialité pour pouvoir l'affronter.

La valeur du patrimoine

Si l'émotion patrimoniale des bénévoles du Bouclier bleu ne provient pas des valeurs – historiques, scientifiques, esthétiques, d'usage, scientifiques – des biens, présentes classiquement chez les professions du patrimoine, c'est parce que chez eux elle réside dans le temps. En effet, quand il s'agit d'intervenir en Haïti, c'est au nom de la sauvegarde de la culture de la population, qui n'en a pas l'utilité aujourd'hui, mais l'aura après-demain. Sauver son patrimoine, c'est contribuer à sauver sa culture et donc son futur. Ce n'est évidemment pas la valeur que lui

attribuent les Haïtiens, mais celle que les bénévoles espèrent qu'ils lui donneront. On assiste presque à une inversion du processus patrimonial : c'est parce que ces documents d'archives sont conservés qu'ils vont acquérir de la valeur pour la population. En attendant, pour ces membres du Bouclier bleu, ils sont d'autant plus précieux qu'ils sont menacés. Le temps détermine également la valeur des biens culturels dans la mesure où leur masse matérielle se voit transformer en masse temporelle. Cela est d'autant plus flagrant lorsque est évoquée la générosité professionnelle lors d'une réponse à l'urgence. Le plus émouvant dans l'affaire s'avère le temps perdu, celui qu'il faut rattraper et consacrer pour un retour à la normale, bien plus que l'état matériel en tant que tel. On voit bien comment dans ce contexte, où l'éternité est compromise par l'improbable urgence, le temps devient le premier ennemi et le premier allié du patrimoine.

Une autre forme d'engagement ?

Les investigations ethnographiques mériteraient d'être poursuivies, non seulement auprès de bénévoles d'autres ONG patrimoniales, mais aussi des bénévoles invisibles. En effet, les phénomènes observés au sein du Bouclier bleu – où les archivistes sont minoritaires mais très actifs – existent-ils ? Ont-ils cette même interprétation de la culture ? Quelle place y prend la conscience matérielle ? D'où vient leur émotion patrimoniale ? Quelle image ont-ils du Bouclier bleu et de ses interventions ? Existe-t-il une concurrence inavouable entre ces ONG ?

Quant aux autres membres du Bouclier bleu, il serait intéressant de savoir quelle place ils donnent à leur engagement, en dehors de la cotisation annuelle. Dans quelle mesure certains adhèrent-ils par « philanthropie » (comme me confia une spécialiste du développement), par amitié, pour des collègues, par conviction, par obligation institutionnelle ? En outre, que font ceux qui travaillent de manière invisible, chez eux, le soir, le week-end ? Pourquoi note-t-on de si grands écarts d'âge, avec d'une part les professionnels expérimentés, quasiment des experts et des jeunes filles juste diplômées, les anciens et les nouveaux ? Comment fonctionne le réseau ? Qu'est-ce qui fait débat ou consensus dans les réunions des sections locales ?

On vient bien que si cette enquête contribue à produire des connaissances sur l'engagement patrimonial des professionnels, elle gagnerait à être poursuivie, complétée, enrichie et très probablement nuancée.

Bibliographie et sources

Bibliographie

BARBE Noël, TORNATORE Jean-Louis (dirs), 2006, *Les Formats d'une cause patrimoniale. Emotions et actions autour du château de Lunéville*, rapport final à la Mission à l'ethnologie, Direction générale des patrimoines, ministère de la Culture et de la Communication.

BARCELOS NETO Aristóteles, 2008, « Choses (in)visibles et (im)périssables », *Gradhiva* 8 : 112-129. [<http://gradhiva.revues.org/1203>]

BAZIN Laurent, 2003, « Quelques éléments de clarification sur la globalisation, *Cahiers lillois d'économie et de sociologie*, 40 : 175-194.

– 2001, « Patrimoine, mémoire, généalogie. Quelques considérations critiques », *Revue espaces Marx* 16-17 : 44-53.

BECHACQ Dimitri, 2010. « *Pratiques migratoires entre Haïti et la France. Des élites d'hier aux diasporas d'aujourd'hui* » Paris, EHESS. Thèse en anthropologie sociale et ethnologie, EHESS, soutenue le 14 octobre 2010.

BERLINER David, 2010, « Perdre l'esprit du lieu. Les politiques de l'Unesco à Luang Prabang (RDP Lao) », *Terrain* 55 : 90-105.

BOUCHENAKI Mounir, 2012, « Les patrimoines et l'Unesco », *Internationale de l'imaginaire*, Babel, 27 : 23-40.

BOTH Anne, 2012, « *Au toucher et à l'œil. Anthropologie comparée de la restauration archivistique* », rapport de recherche pour le département du pilotage de la recherche et des politiques scientifiques, Direction générale des patrimoines, ministère de la Culture et de la Communication 96 pages.

– 2010, *Un travail de fonds pour l'éternité. Anthropologie comparée des pratiques archivistiques. Enquête sur le terrain des archives municipales, départementales et diplomatiques*, rapport de recherche pour le département du pilotage de la recherche et des politiques scientifiques, Direction générale des patrimoines, ministère de la Culture et de la Communication, 152p.

– 2009, « *Ce qui est fait n'est plus à faire* ». *Ethnographie d'un service d'archives municipales*, rapport sur les métiers du patrimoine, pour la mission ethnologie, ministère de la Culture ministère de la Culture/CNRS, 104p.

CASTOR Suzy, 2012, « Les racines séculaires d'une difficile construction nationale », in RAINHORN Jean-Daniel (dir.), *Haïti, réinventer l'avenir*, Paris, Edts MSH : 35-43.

CANIART Valérie, 2010, « L'effondrement du bâtiment des archives de la ville de Cologne : retour d'expérience », *Revue historique des armées*, 259 : 114-117.

DASSIE Véronique, 2002, « Décembre 1999. Tempête sur Versailles, chronique d'une émotion », *Ethnologies comparées* 4.

DELMAS Bruno, 1983, *Programme de formation d'aides-archivistes pour la réorganisation des Archives nationales. Haïti. Création et élaboration de programmes nationaux et régionaux de formation dans le domaine de l'information*, rapport pour l'Unesco, 55 pages.

DOCKES Pierre, 2012, « Le paradigme sucrier (XI-XIX^e) », in CELIMENE Fred, LEGRIS André (dirs.), *L'Economie de l'esclavage colonial. Enquête et bilan du XVII-XIX^e*, Paris, CNRS Editions : 179-207.

- FABRE Daniel, 2001, « L'histoire a changé de lieux » in Alban BENSA, Daniel FABRE (dirs.), *Une Histoire à soi*, Mission du patrimoine ethnologique, Collection ethnologie de la France, Cahier 18 : 13-41.
- FASSIN Didier, 2010, *La Raison humanitaire. Une histoire morale du temps présent*, Paris, Gallimard.
- GAUTHIER Amélie (avec BONIN Pierre), 2008, *Haïti : la voix des acteurs. Un projet de recherche sur la mission de l'Onu*, Fundación par las relaciones internacionales y el diálogo exterior, document de travail, consulté le 22 juin 2014.
[en ligne : ride.org/descarga/WP52_Haiti_Voix_FRA_feb08.pdf]
- GEERTZ Clifford, 1998 (1973) « La description dense. Vers une théorie interprétative de la culture », *Enquête* 6 : 73-105
- GLEVAREC HERVE, SAEZ Guy, 2002, *Le Patrimoine saisi par les associations*, Paris, La Documentation française.
- GRÜNEWALD François, 2012, « L'aide humanitaire : quel bilan deux ans après le séisme ? », in RAINHORN Jean-Daniel (dir.), *Haïti, réinventer l'avenir*, Paris, Edts MSH : 171-197.
- GUINAND Sandra, 2009, « Patrimonialisation dans les projets de régénération : entre intégration et rejet. Les cas des villes de Roubaix et d'Ain Sefra », in Saïd BELGUIDOUM, *Actes du colloque international « Penser la ville, approches comparatives », 25 et 26 octobre 2008*, Centre universitaire de Khenchela (Algérie).
- HURBON Laënnec, 2012, « Religions, politique et mondialisation en Haïti », in RAINHORN Jean-Daniel (dir.), *Haïti, réinventer l'avenir*, Paris, Edts MSH : 133-147.
- JEUDY Henri-Pierre, 2001, *La Machinerie patrimoniale*, Paris, Sens et Tonka.
- MATHURIN Ernst, BAYARD Budry, 2012, « La vulnérabilité sociale à la veille du séisme », in Olivier de Sardan Jean-Pierre, 1995, *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris, Karthala.
- 2008, *Etat des lieux de la sécurité alimentaire en Haïti*, Rapport final interkerkelijk organisatie voor ontwikkelingssamenwerking ICCO, Port-au-Prince, 102p.
- MELOT Michel, 2012, *Mirabilia. Essai sur l'Inventaire général du patrimoine culturel*, Paris, Gallimard.
- OLIVIER Laurent, 2008, *Le Sombre abîme du temps. Mémoire et archéologie*, Paris, Seuil.
- OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, 1995, *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris, Karthala.
- PISCAGLIA Sabrina, 2006, « Une émotion patrimoniale exemplaire. La destruction et la reconstruction du pavillon d'art contemporain de Milan », *Culture & musées*, 8 : 115-131.
- POULOT Dominique, 2006, « De la raison patrimoniale au monde du patrimoine », *Socio-anthropologie* 19, [URL : <http://socio-anthropologie.revues.org/753>]
- RAINHORN Jean-Daniel (dir.), 2012, *Haïti, réinventer l'avenir*, Paris, Edts MSH.
- REJET Sandrine, 2007, *Anthropologie d'une catastrophe, Les coulées de boue de 1999 au Venezuela*, Paris, Presse de la Sorbonne nouvelle.
- RIEGEL Alois, 1984 (1903), *Le Culte moderne des monuments. Son essence et sa genèse*, Paris, Seuil.
- SALOME Giovanna, 2012, *Camps, transitional site et relogement à Port-au-Prince. Après le séisme du 12 janvier*, document en ligne sur le site du Ceri. Consulté le 15 janvier 2013
[http://www.sciencespo.fr/ceri/sites/sciencespo.fr.ceri/files/art_gs.pdf]

SEGAUD Marion, 2010 (2008), *Anthropologie de l'espace. Habiter, fonder, distribuer, transformer*, Paris, Armand Colin.

SIMEANT Johanna, 2001, « Urgence et développement, professionnalisation et militantisme dans l'humanitaire », in *Mots. Les langages du politique*, 65 : 28-50.

TORNATORE Jean-Louis, 2006, « Les formes d'engagement dans l'activité patrimoniale », in Vincent MEYER et Jacques WALTER (dirs.), *Formes de l'engagement et espace public*, Nancy, PUN : 518-538.

UDSON Sheena, INKSON Kerr, 2006, « Volunteer overseas development workers : the hero's adventure and personal transformation », *Career Development International*, 4 : 304-320.

VESCHAMBRE Vincent, 2007, *Le processus de patrimonialisation : revalorisation, appropriation et marquage de l'espace*, Cafés géographiques (www.cafe-geo.net/article.php3?id_article=1180).

WORLEIN Jan, « Circulation de savoirs et pratiques dans la gestion d'une catastrophe complexe : le cas du séisme de 2010 à Haïti », projet de thèse sous la direction d'Elisabeth Claverie, ISP-Université Paris-Ouest-Nanterre, La Défense, en ligne, consulté le 25 juin 2014
[<http://eos.u-paris10.fr/2013/07/10/circulation-de-savoirs-et-pratiques-dans-la-gestion-dune-catastrophe-complexe-le-cas-du-seisme-de-2010-a-haiti/>.]

YACOU Alain (dir.) 2010, *De l'Ile Espagnole à la République Dominicaine d'aujourd'hui*, Clamecy, Centre d'études et de recherches caribéennes / Karthala.

– 2007, *Saint-Domingue espagnol et la révolution nègre d'Haïti (1790-1822)*, Paris, Karthala.

Rapports et autres documents

BOUVET Stéphane, 2007, *Plan d'urgence pour le sauvetage des collections en cas de sinistre : du projet au déploiement*, Bnf.

BURCKLE Noémie, 2009, *Rapport Mission Cologne (27 avril-1^{er} mai) 2009*, archives départementales du Rhône.

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal, Rive-de-Gier, séance du 27 mai 2010.

Délibération du conseil municipal, ville de Roanne, séance du 29 mars 2010.

NEIRINCK Danièle, 2011, *Discours de la présidente d'Archivistes sans frontière*, Conférence internationale de la table ronde des Archives, Tolède, 25-27 octobre.
[<http://archivistessansfrontieres.net/Discours-de-la-Presidente-d-AsF>]

Unesco, *Protocole à la Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé*, 1954
[http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=13637&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html]

Sites consultés

www.unocha.org

www.courrierinternational.com/article/2010/04/08/haiti-goudougoudou-le-mot-de-tous-les-maux

www.minustah.org/la-mission/faits-et-chiffres/

« Laurent Lamothe plaide pour un nouveau partenariat avec les ONG », Haïti Libre, 25/09/2012
[<http://www.haitilibre.com/article-6733-haiti-politique-laurent-lamothe-plaide-pour-un-nouveau->

partenariat-avec-les-ong.html]

Chen-Shan Chin, Ph.D., Jon Sorenson, Ph.D., Jason B. Harris, M.D., William P. Robins, Ph.D., Richelle C. Charles, M.D., Roger R. Jean-Charles, M.D., James Bullard, Ph.D., Dale R. Webster, Ph.D., Andrew Kasarskis, Ph.D., Paul Peluso, Ph.D., Ellen E. Paxinos, Ph.D., Yoshiharu Yamaichi, Ph.D., Stephen B. Calderwood, M.D., John J. Mekalanos, Ph.D., Eric E. Schadt, Ph.D., and Matthew K. Waldor, M.D., Ph.D. N Engl 2011, « The Origin of the Haitian Cholera Outbreak Strain », *New Journal of Medicine* du 6 janvier (cité dans l'article de Paul Benkimoun du *Monde* daté 5 décembre 2010)

Klarreich Kathie et Polman Linda, « La république ONG d'Haïti », 19 novembre 2012, *Le Nouvelliste*, consulté le 26 juin 2014.

[<http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/110873/La-Republique-ONG-dHaiti.html>]

Blog de la première mission d'ASF en Haïti, consulté le 26 juin 2014, [<http://asfhaiti.wordpress.com>]